

Chaudière-
Appalaches

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES

HOMMES

Québec 

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES - HOMMES

Recherche et rédaction

Félicité Godbout

Coordination de la recherche et de la rédaction

Marie-Josée Marcoux

Sylvie Bouchard

Véronique Morin

Direction

Francine Bilodeau

Recherche additionnelle

Mireille Gagnon

Soutien technique

Francine Maltais

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique

Catherine Bégin

Réalisation graphique

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Janvier 2016

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone: 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851

Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca

Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

ISBN: 978-2-550-72394-3 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
--------------------	---

CHAPITRE 1

LA DÉMOGRAPHIE	9
LA POPULATION	10
Quelques caractéristiques	10
L'évolution et la répartition de la population	12
La population immigrante	13
LA COMPOSITION DES MÉNAGES	13
Les familles	13
La situation maritale	13
Les familles avec enfants à la maison	14
Les personnes vivant seules	15
LES JEUNES	16
LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS	16

CHAPITRE 2

LA SCOLARITÉ	19
LA SCOLARISATION DES FEMMES	20
LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE	20
LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI	22

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL	25
LA SITUATION DE L'EMPLOI	26
LA QUALITÉ DU TRAVAIL	27
LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES	29
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES	34
L'ENTREPRENEURIAT	35
LA SYNDICALISATION	36

CHAPITRE 4

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES	37
LA FAMILLE ET L'EMPLOI	38
LES SERVICES DE GARDE	40
LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT	40

CHAPITRE 5

LE REVENU	43
LES SOURCES DE REVENU	44
LE REVENU D'EMPLOI	44
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ	46
La distribution du revenu	46
Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu	48
La proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	50

CHAPITRE 6

LA SANTÉ	53
L'ÉTAT GÉNÉRAL	54
LA MORTALITÉ	54
LES MALADIES	56
LA SANTÉ MENTALE	56
L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE	56
LES SOINS MÉDICAUX	58
LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE	58
La fécondité	58
La maternité	60
LA SANTÉ AU TRAVAIL	60

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES	63
LES VICTIMES D'INFRACTION CONTRE LA PERSONNE	64
LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES	64
LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	64
LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE	66

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	71
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ	72
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS	72
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	74

CONCLUSION	75
-------------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	77
----------------------------	----

GLOSSAIRE	81
------------------------	----

INTRODUCTION

DEPUIS 1986, LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PUBLIE RÉGULIÈREMENT DES PORTRAITS SOCIOÉCONOMIQUES ABORDANT DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE DES FEMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. LE PRÉSENT DOCUMENT OFFRE UN REGARD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET IL S'INSCRIT EN CONTINUITÉ AVEC CETTE DÉMARCHE.

Plus précisément, huit thèmes sont abordés dans chaque portrait : 1) la démographie; 2) la scolarité; 3) le marché du travail; 4) la conciliation des obligations professionnelles et personnelles; 5) le revenu; 6) la santé; 7) la violence envers les femmes; et 8) l'évolution de la participation des femmes au pouvoir. Outre la mise en lumière de multiples aspects de la vie des femmes à l'échelon régional, les statistiques regroupées dans chaque publication permettent également de comparer les régions.

Les données réunies pour la réalisation de chaque portrait *Égalité* proviennent principalement du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Des données venant de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Éco-Santé Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de la Sécurité publique ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont également été utilisées. Comme les données les plus détaillées viennent du Recensement, le Conseil a retenu l'année 2011 en tant que référence, et ce, même si certaines des autres sources sont mises à jour plus fréquemment.

À noter que le remplacement du questionnaire long du Recensement par l'ENM ne permet pas de comparer les données obtenues en 2011 avec celles du questionnaire long administré lors des recensements précédents. D'une part, l'univers de l'ENM qui ne porte que sur les ménages privés exclut d'office un segment important de la population âgée, soit celle qui vit dans des maisons de retraite ou les hôpitaux. Cette population, composée en majorité de femmes,

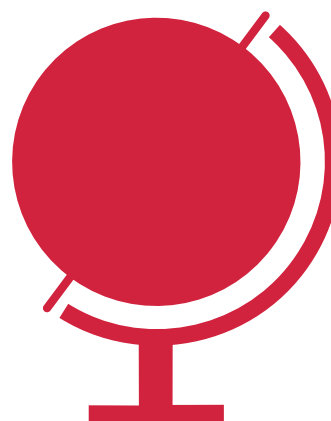
faisait partie de l'échantillonnage du questionnaire long des recensements précédents. D'autre part, l'ENM de 2011 consistait en une enquête à participation volontaire contrairement au questionnaire long qui était obligatoire. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2013), le taux de réponse de 71,9 % en 2011 introduit un risque de biais élevé par rapport à celui du Recensement de 2006, dont le taux de réponse au questionnaire long atteignait 94 %. En outre, Statistique Canada incorpore les questionnaires sans réponse et les « non-réponses partielles » en un seul indicateur, soit le taux global de non-réponse (TGN). Selon Statistique Canada, le risque d'erreur de non-réponses partielles lié à la population immigrante augmente pour les subdivisions géographiques et les petites populations. L'organisme signale aussi que les réponses aux questions sur la scolarité (Statistique Canada, page consultée le 2 octobre 2014a) et sur le travail (*Ibid.*) sont moins précises qu'au Recensement de 2006. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu¹, de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Le TGN constitue donc le principal critère de diffusion lié à la qualité des données, Statistique Canada retirant de ses publications les estimations des régions géographiques dont le TGN atteint 50 % ou plus. Dans la région de la Chaudière-Appalaches (22,5 %), le TGN n'est que légèrement supérieur à celui du Québec (22,4 %). L'ISQ signale aussi que certaines subdivisions de recensement présentent des TGN nettement supérieurs aux autres, de sorte que la représentation des territoires n'est pas homogène dans les réponses.

Dernier point à considérer: les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, cette question a été retirée du questionnaire de l'ENM, ce qui passe désormais sous silence la contribution aux soins des enfants et des personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers réalisés dans une plus large mesure par les femmes que par les hommes.

1 Selon Statistique Canada (Page consultée le 2 octobre 2014b), sont ici visés l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (fichier T1 sur les familles – FFT1), un fichier de données administratives produit principalement à partir des déclarations de revenus envoyées à l'Agence du revenu du Canada ainsi que le Recensement de 2006.

LA DÉMOGRAPHIE

Au cours de la dernière décennie, la région de la Chaudière-Appalaches a connu une augmentation générale de sa population. La réalité démographique y diverge toutefois selon les différents secteurs du territoire. Alors que par endroits le rythme de croissance est dynamique, particulièrement à Lévis et dans les municipalités régionales de comté (MRC) de La Nouvelle-Beauce, de Lotbinière et de Bellechasse, plusieurs MRC subissent à l'inverse une baisse de vitalité et certaines accusent même un taux annuel de décroissance de leur population. Dans la région, on observe toutefois une proportion plus faible de femmes vivant seules et de femmes à la tête d'une famille monoparentale que dans l'ensemble du Québec.





LA POPULATION

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

En 2011, la région de la Chaudière-Appalaches compte 410 830 personnes, ce qui représente 5,2 % de la population du Québec : elle se situe au 6^e rang des régions québécoises. La région compte 206 490 femmes et 204 340 hommes, soit un taux de féminité de 50,3 % et un taux de masculinité de 49,7 %. Dans l'ensemble du Québec, la population se partage entre 51,0 % de femmes et 49,0 % d'hommes.

Si l'on s'arrête aux données concernant l'âge médian, les femmes et les hommes qui habitent la région de la Chaudière-Appalaches sont plus âgés que celles et ceux de la province. L'âge médian de la population y est de 43,5 ans en comparaison de 41,9 ans dans l'ensemble du Québec. La région se classe au 7^e rang du point de vue de l'âge au Québec, ex æquo avec la région de l'Estrie. Chez les femmes, l'âge

médian atteint 44,6 ans comparativement à 42,4 ans chez les hommes, soit une différence de 2,2 ans. Au Québec, l'âge médian est respectivement de 43,0 ans et de 40,7 ans.

En outre, le poids relatif des personnes âgées de 65 ans et plus (16,7 %) de la région est un peu plus élevé que la proportion de 15 ans et moins (16,2 %) : on observe ainsi, du point de vue de la structure d'âge, que la population de la région est légèrement vieillissante.

Les femmes de 25 à 34 ans, groupe d'âge le plus concerné par la maternité, représentent 11,6 % de la population féminine de la région de la Chaudière-Appalaches en regard de 12,7 % dans l'ensemble du Québec. La proportion d'hommes de ce groupe d'âge atteint 12,3 % dans la région contre 13,2 % au Québec, de sorte que le taux de féminité de ce groupe d'âge atteint 48,9 % dans la région en comparaison de 50,0 % dans l'ensemble du Québec. La région attire moins les femmes que les hommes de ce groupe d'âge : elle se classe à ce titre au 10^e rang des 17 régions au Québec quant à la proportion de femmes et au 7^e rang pour les hommes.

TABLEAU 1.1

POPULATION SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET MRC, 2001 ET 2011

	FEMMES			HOMMES			TOTAL		
	2001	2011	TAUX DE FÉMINITÉ	2001	2011	TAUX DE MASCULINITÉ	2001	2011	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DU QUÉBEC
ENSEMBLE DU QUÉBEC	3 704 635	4 027 140	51,0	3 532 840	3 875 865	49,0	7 237 480	7 903 005	100,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	193 180	206 490	50,3	190 230	204 340	49,7	383 410	410 830	5,2
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE LA RÉGION
BEAUCE-SARTIGAN	23 920	25 440	49,9	23 950	25 525	50,1	47 875	50 960	12,4
BELLECHASSE	16 685	17 450	49,4	16 695	17 865	50,6	33 380	35 315	8,6
LA NOUVELLE-BEAUCE	15 090	17 375	49,5	15 620	17 730	50,5	30 710	35 105	8,5
LES APPALACHES	22 070	21 860	50,7	21 175	21 260	49,3	43 245	43 120	10,5
LES ETCHÉMINS	8 795	8 535	49,5	8 950	8 715	50,5	17 745	17 255	4,2
LÉVIS	62 425	71 065	51,2	59 570	67 705	48,8	121 995	138 770	33,8
L'ISLET	9 740	9 220	49,8	9 630	9 295	50,2	19 365	18 520	4,5
LOTBINIÈRE	13 220	14 480	48,9	13 660	15 140	51,1	26 885	29 615	7,2
MONTMAGNY	11 845	11 550	50,5	11 595	11 330	49,5	23 440	22 875	5,6
ROBERT-CLICHE	9 380	9 515	49,3	9 390	9 770	50,6	18 770	19 290	4,7

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.2

**POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011**

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	615 880	48,9	642 745	51,1	1 258 625	15,9
15-19 ANS	242 020	49,2	249 960	50,8	491 980	6,2
20-24 ANS	242 340	49,5	246 850	50,5	489 185	6,2
25-29 ANS	244 970	49,9	245 700	50,1	490 665	6,2
30-34 ANS	266 465	50,1	264 980	49,9	531 445	6,7
35-39 ANS	248 615	49,9	249 610	50,1	498 230	6,3
40-49 ANS	571 945	50,0	572 435	50,0	1 144 380	14,5
50-64 ANS	884 135	50,8	856 660	49,2	1 740 805	22,0
65-69 ANS	208 905	51,8	194 305	48,2	403 215	5,1
70-74 ANS	155 925	53,4	135 830	46,6	291 755	3,7
75-84 ANS	237 930	58,2	170 845	41,8	408 780	5,2
85 ANS ET PLUS	108 005	70,2	45 940	29,8	153 940	1,9
TOTAL	4 027 140	51,0	3 875 865	49,0	7 903 005	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,0	---	40,7	---	41,9	---
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
MOINS DE 15 ANS	32 610	48,9	34 125	51,1	66 735	16,2
15-19 ANS	12 410	49,1	12 855	50,9	25 260	6,1
20-24 ANS	11 005	48,5	11 705	51,5	22 710	5,5
25-29 ANS	10 900	48,3	11 645	51,7	22 545	5,5
30-34 ANS	13 095	49,4	13 420	50,6	26 510	6,5
35-39 ANS	11 920	49,2	12 280	50,7	24 205	5,9
40-49 ANS	28 095	49,2	28 970	50,8	57 065	13,9
50-64 ANS	48 520	50,0	48 585	50,0	97 110	23,6
65-69 ANS	11 470	50,2	11 375	49,8	22 850	5,6
70-74 ANS	8 100	51,5	7 620	48,5	15 720	3,8
75-84 ANS	12 475	57,9	9 075	42,1	21 545	5,2
85 ANS ET PLUS	5 890	68,7	2 680	31,3	8 575	2,1
TOTAL	206 490	50,3	204 340	49,7	410 830	100,0
ÂGE MÉDIAN	44,6	---	42,4	---	43,5	---

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



L'ÉVOLUTION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

Par rapport aux résultats de 2006, la région de la Chaudière-Appalaches a connu une hausse du taux annuel de variation² de sa population. Alors que de 2001 à 2006 ce taux était de 0,5 %, il atteint 0,9 % pour la période 2006-2011. Ce taux correspond exactement à celui de l'ensemble du Québec pour la même période.

Le territoire de la région de la Chaudière-Appalaches est divisé en neuf MRC, soit Beauce-Sartigan, Bellechasse, La Nouvelle-Beauce, Les Appalaches, Les Etchemins, L'Islet, Lotbinière, Montmagny et Robert-Cliche. S'ajoute à cela une municipalité dotée des compétences d'une MRC, soit la ville-centre de Lévis, qui regroupe plus du tiers des personnes qui habitent la région

(33,8 %), soit 138 770 personnes en 2011, suivie des MRC de Beauce-Sartigan (12,4 %) et des Appalaches (10,5 %).

La MRC de La Nouvelle-Beauce affiche la plus forte augmentation de la région de la Chaudière-Appalaches (2,2 %), largement supérieure à celle de l'ensemble du Québec. L'accroissement des populations des MRC de Bellechasse et de Lotbinière ainsi que de Lévis dépasse également celui de la province. Pour leur part, les MRC des Appalaches, des Etchemins, de L'Islet et de Montmagny ont connu une décroissance de leur population pendant la période 2006-2011. Le taux moyen annuel de croissance de la population identique des MRC de Beauce-Sartigan et de Robert-Cliche (0,5 %) marque un affaiblissement par rapport à la période précédente dans la MRC de Beauce-Sartigan (0,7 %), mais une réelle amélioration dans la MRC de Robert-Cliche (0,0 %).

TABLEAU 1.3

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET MRC, DE 1996 À 2011

	TAUX ANNUEL MOYEN DE VARIATION			
	ENTRE 2006 ET 2011	ENTRE 2001 ET 2006	ENTRE 2001 ET 2011	ENTRE 1996 ET 2011
	%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC	0,9	0,8	0,9	0,7
CHAUDIÈRE-APPALACHES	0,9	0,5	0,7	0,5
BEAUCE-SARTIGAN	0,5	0,7	0,6	0,6
BELLECHASSE	1,2	0,0	0,6	0,3
LA NOUVELLE-BEAUCE	2,2	0,5	1,3	1,1
LES APPALACHES	-0,1	0,1	0,0	-0,3
LES ETCHEMINS	-0,4	-0,2	-0,3	-0,4
LÉVIS	1,3	1,3	1,3	1,1
L'ISLET	-0,4	-0,5	-0,4	-0,5
LOTBINIÈRE	1,5	0,4	1,0	0,6
MONTMAGNY	-0,3	-0,2	-0,2	-0,3
ROBERT-CLICHE	0,5	0,0	0,3	0,2

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).

2 Le taux composé est établi en fonction du nombre d'années de la période : il est donc comparable quelle que soit la durée de la période.

Formule : $\sqrt[\text{Nombre d'années de la période}]{\frac{\text{Population en fin de période}}{\text{Population en début de période}}} - 1$



LA POPULATION IMMIGRANTE

En 2011, la région de la Chaudière-Appalaches compte 5 630 personnes immigrantes (2 840 femmes et 2 795 hommes) qui forment 1,4 % de la population totale de la région. En comparaison, les personnes immigrantes représentent 12,7 % de la population totale du Québec. C'est dire que la région attire très peu de personnes immigrantes sur son territoire, alors que seulement 0,6 % d'entre elles choisissent de s'y installer : la région se classe ainsi au 9^e rang parmi les régions en ce qui concerne l'immigration.

Plus de la moitié des personnes immigrantes (52,8 %) établies dans la région de la Chaudière-Appalaches résident à Lévis. On y recense en effet 2 970 personnes immigrantes. C'est également à Lévis que le pourcentage de personnes immigrantes par rapport à la population totale est le plus élevé (2,2 %).

LA COMPOSITION DES MÉNAGES

LES FAMILLES

La situation maritale

La région de la Chaudière-Appalaches comprend une proportion moindre de couples mariés en 2011 que l'ensemble du Québec, soit 59,0 % comparativement à 62,2 %. Une part beaucoup moins importante des couples ayant des enfants, particulièrement de jeunes enfants, sont mariés dans la région en comparaison de l'ensemble du Québec. En effet, seulement 26,8 % des couples ayant des enfants d'âge préscolaire sont mariés dans la région, alors que cette proportion atteint 45,1 % dans l'ensemble du Québec. La proportion de femmes de 25 à 34 ans mariées est de 16,0 % dans la région, ce qui est nettement moins que dans l'ensemble du Québec (22,4 %).

TABLEAU 1.4

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET CERTAINES MRC*, 2011

	TAUX GLOBAL DE NON- RÉPONSE	POPULATION IMMIGRANTE					POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE			
		FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION RÉSIDENTE TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	%	NOMBRE			%		NOMBRE			%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0	3 886 750	3 778 675	7 665 430	50,7
CHAUDIÈRE-APPALACHES	22,5	2 840	2 795	5 630	1,4	50,4	199 635	200 710	400 350	49,9
BEAUCE-SARTIGAN	25,8	270	260	530	1,1	50,9	24 745	25 085	49 840	49,6
BELLECHASSE	28,0	180	150	330	1,0	54,5	16 700	17 520	34 205	48,8
LA NOUVELLE-BEAUCE	24,5	190	195	380	1,1	50,0	17 050	17 485	34 510	49,4
LES APPALACHES	26,1	265	190	450	1,1	58,9	20 920	20 560	41 485	50,4
LÉVIS	16,3	1 410	1 555	2 970	2,2	47,5	68 920	66 785	135 705	50,8
LOTBINIÈRE	26,1	200	135	340	1,2	58,8	14 025	14 910	28 915	48,5

*Les MRC dont le nombre d'hommes ou de femmes dans la population immigrante est inférieur à 100 n'apparaissent pas dans le tableau.

Source : Statistique Canada (2013).



À partir de 50 ans, la proportion de femmes mariées passe cependant au-dessus de celle de l'ensemble du Québec. Le groupe des 50 à 64 ans obtient le taux le plus élevé à cet égard, soit 56,3 % dans la région et 49,6 % dans l'ensemble du Québec.

Les familles avec enfants à la maison

En 2011, on recense 119 300 familles dans la région de la Chaudière-Appalaches, dont 12,9 % de familles monoparentales. La proportion de parents seuls se révèle donc inférieure à la moyenne du Québec (16,6 %). Au total, 72,4 % des familles monoparentales de la région ont une femme à leur

tête, alors que dans l'ensemble du Québec la proportion est plus grande, soit 76,0 %. À noter qu'un parent séparé qui n'a pas formé une nouvelle union conjugale et qui partage la garde des enfants à parité avec l'autre parent se déclarera chef de famille monoparentale si ses enfants habitent son logement le jour du recensement mais personne seule autrement. Le questionnaire du recensement ne permet pas d'établir la proportion exacte de familles monoparentales qui se trouvent dans cette situation. Il ne permet pas non plus de connaître le nombre de parents dont ce n'est pas le tour de garde. Selon le ministère de la Famille et des Aînés, au Québec, en 2008 et en 2009, « la garde partagée entre les conjoints survient dans un cas sur cinq (21-22 %) » (2011, p. 307).

TABLEAU 1.5

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLES	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONO-PARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	65 165	54,6	49 720	76,3	51,5	23,7	72,5	27,6
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	57 215	48,0	45 290	79,2	47,6	20,8	70,7	29,3
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	45 305	38,0	36 335	80,2	40,7	19,8	72,9	27,2
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	19 415	16,3	17 375	89,5	26,8	10,5	80,4	19,6
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	54 130	45,4	54 125	100,0	66,0	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	119 300	100,0	103 865	87,1	59,0	12,9	72,4	27,6

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



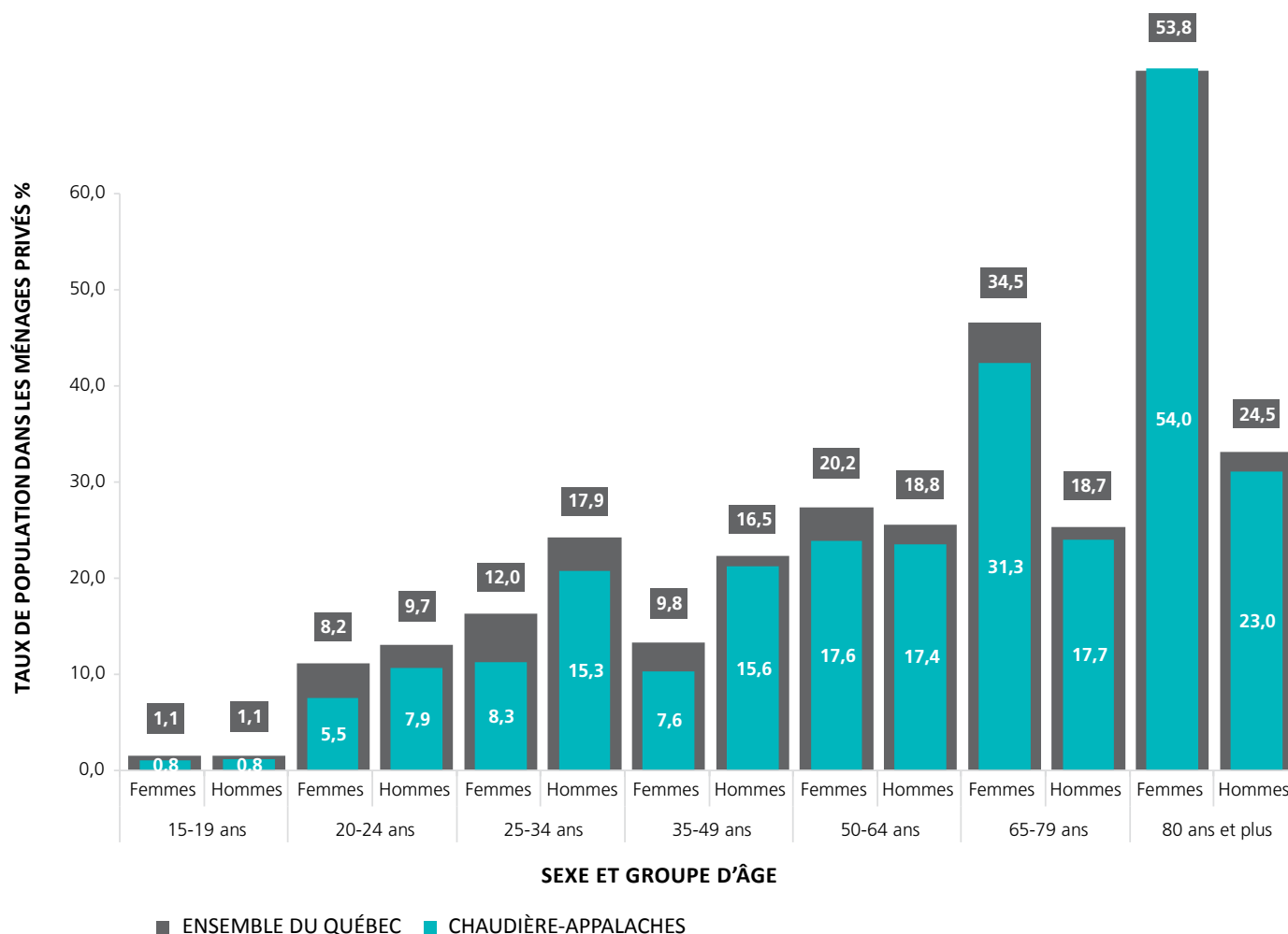
La proportion de familles de la région de la Chaudière-Appalaches qui comptent des enfants à la maison (54,6 %) est inférieure à celle de l'ensemble du Québec (57,8 %). Cela reste vrai si les enfants sont mineurs (38,0 % dans la région en regard de 40,2 % au Québec). L'écart par rapport au Québec est moins fort pour les familles dont les enfants sont d'âge préscolaire (16,3 % dans la région contre 17,0 % dans l'ensemble du Québec).

LES PERSONNES VIVANT SEULES

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, 15,5 % des femmes et 14,9 % des hommes vivent seuls, soit un peu moins que la moyenne de l'ensemble du Québec où c'est le cas de 17,6 % des femmes et de 16,1 % des hommes. La répartition des personnes qui habitent seules se révèle fort différente selon l'âge et le sexe. Dans la région, on note que, chez les jeunes, cette proportion tend à progresser selon l'âge. Dans le groupe des 25 à 34 ans, elle est de 8,3 % chez les femmes et

GRAPHIQUE 1.1

PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).



de 15,3 % chez les hommes. Au Québec, le pourcentage de jeunes femmes de 25 à 34 ans qui vivent seules atteint 12,0 %; pour ce qui est des jeunes hommes de ce groupe d'âge, il se situe à 17,9 %.

Dans la région de la Chaudière-Appalaches comme dans l'ensemble du Québec, beaucoup plus de femmes que d'hommes vivent seules chez les 80 ans et plus. La proportion de femmes vivant seules dans la région atteint 54,0 % dans ce groupe d'âge, alors qu'elle est de 7,6 % chez les 35 à 49 ans. Par ailleurs, la proportion d'hommes vivant seuls varie beaucoup moins avec l'âge dans la région: elle passe de 15,3 % chez ceux qui sont âgés de 25 à 34 ans à 23,0 % chez les 80 ans et plus.

LES JEUNES

Les jeunes de moins de 15 ans et de 15 à 34 ans constituent 39,9 % de la population de la région de la Chaudière-Appalaches, soit une proportion inférieure à celle du Québec qui atteint 41,3 %.

Les jeunes de 15 à 19 ans vivent en grande majorité avec leurs parents et les proportions sont légèrement supérieures aux moyennes québécoises dans la région de la Chaudière-Appalaches. La situation familiale diverge davantage selon le sexe chez les 20 à 24 ans. Dans ce groupe d'âge, seulement 55,6 % des jeunes femmes demeurent dans leur famille, alors que c'est le cas de 69,6 % des jeunes hommes du même groupe d'âge. Au Québec, 51,1 % des jeunes femmes et 62,2 % des jeunes hommes âgés de 20 à 24 ans demeurent chez leurs parents.

Les jeunes vivent souvent hors famille, c'est-à-dire seuls ou avec d'autres personnes qu'une conjointe ou un conjoint, leurs parents ou leurs enfants. Les colocataires, notamment, appartiennent à cette dernière catégorie. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, moins de jeunes vivent hors famille que dans l'ensemble du Québec. En effet, 21,0 % des hommes de 25 à 34 ans vivent ainsi dans la région comparativement à 28,8 % dans l'ensemble du Québec. De même, la proportion de jeunes femmes qui vivent hors famille n'atteint dans la région que 11,3 % dans le groupe d'âge des 25 à 34 ans, mais 18,7 % dans l'ensemble du Québec.

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, 31,5 % des jeunes femmes de 20 à 24 ans vivent en couple en comparaison de 14,9 % des jeunes hommes du même groupe d'âge. La proportion de jeunes femmes de 20 à 24 ans qui vivent en couple s'avère supérieure à celle de l'ensemble du Québec (25,9 %), tandis que la proportion d'hommes de ce groupe d'âge dans la même situation est semblable (14,0 %). Le pourcentage de jeunes femmes à la tête d'une famille monoparentale atteint dans la région 1,6 % chez les 20 à 24 ans et 6,6 % chez les

25 à 34 ans. C'est un peu moins que dans l'ensemble du Québec, où le pourcentage de jeunes femmes à la tête d'une famille monoparentale se situe à 2,8 % chez les 20 à 24 ans et à 7,9 % chez les 25 à 34 ans. La situation se décline essentiellement au féminin chez les jeunes: dans la région, on ne trouve que 0,2 % des hommes de 20 à 24 ans et 1,2 % de ceux qui sont âgés de 25 à 34 ans dans cette situation, proportions très semblables à celles du Québec (0,3 % et 1,3 %).

LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est légèrement supérieure à la moyenne québécoise (16,7 % comparativement à 15,9 %). Les femmes forment 55,2 % de ce groupe d'âge, soit un taux de féminité inférieur à celui du Québec (56,5 %).

À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les personnes de 65 à 79 ans vivent majoritairement en couple dans la région de la Chaudière-Appalaches, et ce, dans une moindre proportion chez les femmes que chez les hommes. Dans la région, 59,8 % des femmes de ce groupe d'âge forment un couple en comparaison de 77,9 % des hommes. Dans l'ensemble du Québec, 53,8 % des femmes et 75,0 % des hommes du même groupe d'âge font partie d'un couple.

Les femmes de 80 ans et plus vivent le plus souvent seules (54,0 % dans la région de la Chaudière-Appalaches en regard de 53,8 % au Québec), ce qui n'est pas le cas des hommes (23,0 % comparativement à 24,5 %). Les hommes de ce groupe d'âge continuent de vivre majoritairement en couple (69,2 % dans la région et 65,9 % dans l'ensemble du Québec), tandis que seulement 25,6 % des femmes de la région et 23,5 % des Québécoises sont en couple à 80 ans et plus.

Les personnes de 65 ans et plus vivent aussi plus souvent dans les ménages collectifs. Parmi la population de 65 ans et plus, ce mode de vie s'avère plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, le taux de femmes vivant dans des foyers collectifs grimpe de 0,6 % pour les 15 à 64 ans à 15,4 % pour celles qui sont âgées de 65 ans et plus. Ce taux connaît aussi une augmentation chez les hommes, mais la hausse se révèle moins importante: 0,7 % des hommes de 15 à 64 ans de la région vivent en foyer collectif contre 7,8 % des 65 ans et plus. Les taux de personnes qui vivent dans les ménages collectifs dans la région sont semblables à ceux de l'ensemble du Québec avant 80 ans. Puis les taux connaissent une ascension considérable à partir de 80 ans et sont même plus importants dans la région que dans l'ensemble du Québec, soit 38,2 % des femmes et 24,0 % des hommes dans la région contre 31,5 % des Québécoises et 19,4 % des Québécois.



TABLEAU 1.6

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SITUATION DANS LA FAMILLE, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

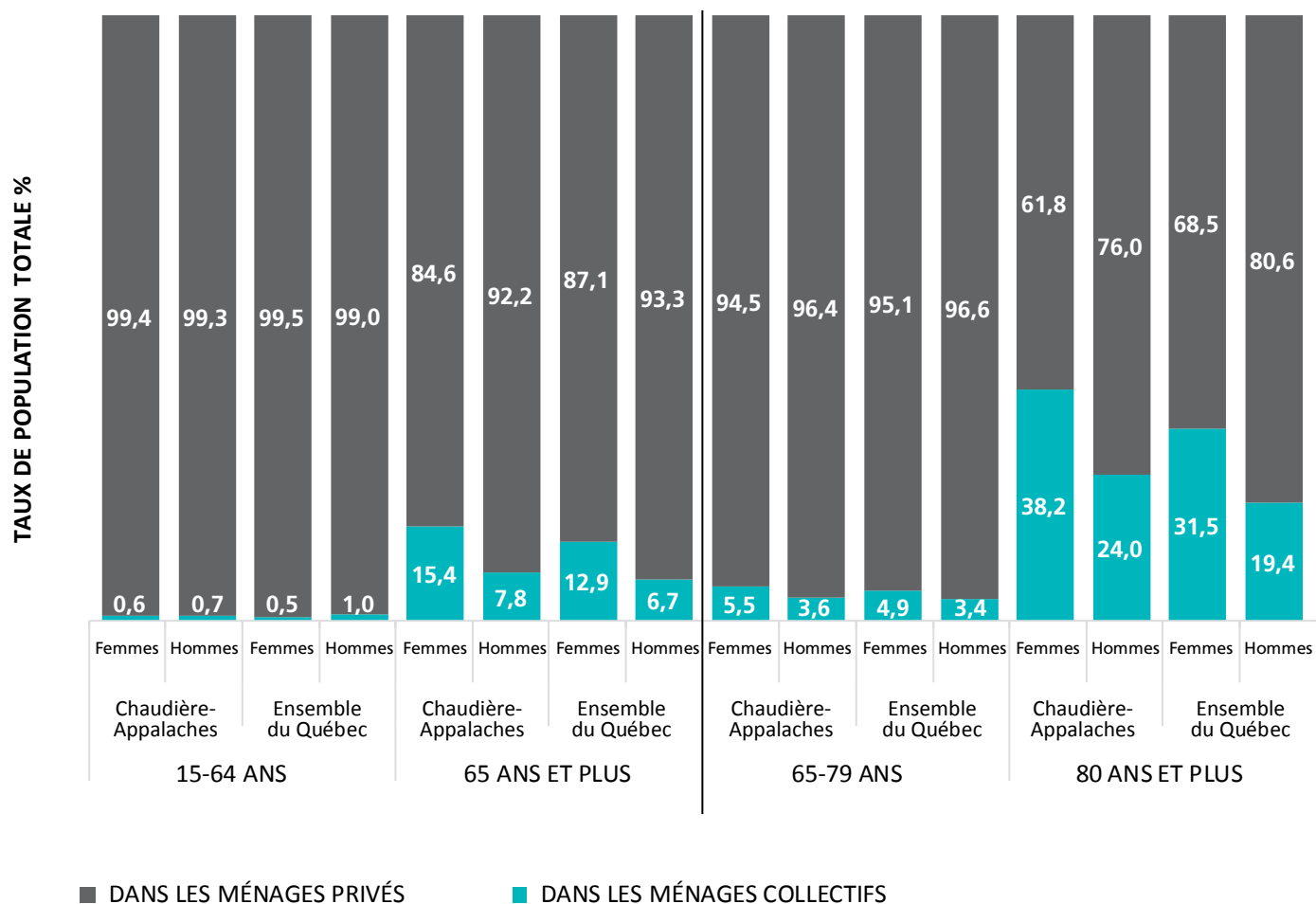
SEXE	GROUPE D'ÂGE	TOTAL DES PERSONNES		PERSONNES VIVANT EN COUPLES MARIÉS		PERSONNES VIVANT EN COUPLES NON MARIÉS		PARENTS SEULS (MONOPARENTAUX)		ENFANTS DANS LES FAMILLES		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES HORS FAMILLE NE VIVANT PAS SEULES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES	15-19 ans	241 230	100,0	425	0,2	6 415	2,7	1 220	0,5	221 855	92,0	2 665	1,1	8 650	3,6
	20-24 ans	241 570		8 740	3,6	53 965	22,3	6 805	2,8	123 430	51,1	19 795	8,2	28 835	11,9
	25-34 ans	509 990		114 385	22,4	212 955	41,8	40 540	7,9	46 370	9,1	61 430	12,0	34 310	6,7
	35-49 ans	817 295		323 615	39,6	245 330	30,0	122 965	15,0	18 650	2,3	79 910	9,8	26 825	3,3
	50-64 ans	876 690		434 975	49,6	146 905	16,8	65 330	7,5	12 175	1,4	177 010	20,2	40 295	4,6
	65-79 ans	471 325		227 950	48,4	25 460	5,4	23 425	5,0	1 105	0,2	162 580	34,5	30 805	6,5
	80 ans et plus	147 450		32 710	22,2	1 880	1,3	17 650	12,0	5	0,0	79 385	53,8	15 820	10,7
	15 ans et plus	3 305 550		1 142 810	34,6	692 905	21,0	277 935	8,4	423 585	12,8	582 770	17,6	185 545	5,6
HOMMES	15-19 ans	248 820	100,0	130	0,1	2 095	0,8	375	0,2	235 150	94,5	2 690	1,1	8 380	3,4
	20-24 ans	245 070		3 350	1,4	30 865	12,6	835	0,3	152 440	62,2	23 680	9,7	33 900	13,8
	25-34 ans	506 325		77 395	15,3	191 875	37,9	6 640	1,3	84 405	16,7	90 770	17,9	55 240	10,9
	35-49 ans	814 170		301 160	37,0	258 500	31,8	39 180	4,8	40 430	5,0	134 245	16,5	40 655	5,0
	50-64 ans	845 960		433 125	51,2	168 015	19,9	29 920	3,5	16 070	1,9	159 445	18,8	39 385	4,7
	65-79 ans	417 290		271 660	65,1	41 255	9,9	7 015	1,7	775	0,2	78 105	18,7	18 480	4,4
	80 ans et plus	92 755		57 095	61,6	3 990	4,3	3 610	3,9	5	0,0	22 710	24,5	5 345	5,8
	15 ans et plus	3 170 390		1 143 925	36,1	696 590	22,0	87 580	2,8	529 275	16,7	511 640	16,1	201 380	6,4
CHAUDIÈRE-APPALACHES															
FEMMES	15-19 ans	12 355	100,0	10	0,1	335	2,7	30	0,2	11 660	94,4	95	0,8	225	1,8
	20-24 ans	10 990		270	2,5	3 190	29,0	180	1,6	6 115	55,6	605	5,5	630	5,7
	25-34 ans	23 935		3 830	16,0	14 165	59,2	1 585	6,6	1 655	6,9	1 975	8,3	725	3,0
	35-49 ans	39 855		14 660	36,8	15 380	38,6	5 110	12,8	810	2,0	3 035	7,6	860	2,2
	50-64 ans	48 005		27 005	56,3	8 190	17,1	2 290	4,8	560	1,2	8 470	17,6	1 490	3,1
	65-79 ans	24 990		13 740	55,0	1 195	4,8	1 030	4,1	65	0,3	7 825	31,3	1 135	4,5
	80 ans et plus	7 100		1 750	24,6	70	1,0	955	13,5	0	0,0	3 835	54,0	490	6,9
	15 ans et plus	167 200		61 260	36,6	42 545	25,4	11 170	6,7	20 815	12,4	25 835	15,5	5 575	3,3
HOMMES	15-19 ans	12 775	100,0	5	0,0	80	0,6	10	0,1	12 330	96,5	105	0,8	245	1,9
	20-24 ans	11 680		120	1,0	1 625	13,9	20	0,2	8 135	69,6	920	7,9	860	7,4
	25-34 ans	24 965		2 825	11,3	12 500	50,1	300	1,2	4 095	16,4	3 830	15,3	1 415	5,7
	35-49 ans	40 995		12 575	30,7	16 715	40,8	1 980	4,8	2 080	5,1	6 415	15,6	1 230	3,0
	50-64 ans	48 120		26 370	54,8	9 395	19,5	1 455	3,0	895	1,9	8 375	17,4	1 630	3,4
	65-79 ans	23 550		16 220	68,9	2 110	9,0	295	1,3	45	0,2	4 170	17,7	710	3,0
	80 ans et plus	4 800		3 185	66,4	135	2,8	170	3,5	0	0,0	1 105	23,0	205	4,3
	15 ans et plus	166 930		61 315	36,7	42 595	25,5	4 270	2,6	27 570	16,5	24 910	14,9	6 270	3,8

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n°98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



GRAPHIQUE 1.2

**POPULATION DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET LES MÉNAGES COLLECTIFS
SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011**



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (2013).

LA SCOLARITÉ

Le taux de scolarisation tant des femmes que des hommes de la région de la Chaudière-Appalaches est inférieur à la moyenne provinciale. Dans la région, au-delà de la moitié des femmes de 65 ans et plus ne sont titulaires d'aucun diplôme. Bien que les taux de décrochage scolaire soient parmi les plus bas du Québec, les femmes sans diplôme connaissent un taux d'emploi bien inférieur à celui des hommes. À noter que l'un des campus de l'Université du Québec à Rimouski est situé sur le territoire, soit dans la ville de Lévis.





LA SCOLARISATION DES FEMMES

Les femmes et les hommes de la région de la Chaudière-Appalaches sont proportionnellement moins scolarisés que ne le sont les Québécoises (78,1 %) et les Québécois (77,5 %). On remarque cependant que, dans la région tout comme au Québec, les femmes sont un peu plus nombreuses à être scolarisées que les hommes, alors que 76,2 % d'entre elles sont titulaires d'un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, comparativement à 74,5 % des hommes. On note également que dans la région la proportion de femmes ayant obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) (20,0 %) est supérieure à celle des hommes (14,8 %). Dans l'ensemble du Québec, la proportion de femmes titulaires d'un diplôme d'études collégiales s'avère elle aussi supérieure à celle des hommes (18,3 % en regard de 14,9 %). Toutefois, la proportion de femmes qui ont obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) dans la région (15,6 %) est bien inférieure à celle des hommes (26,1 %). À ce niveau de scolarité, les formations traditionnellement masculines conduisent à des emplois plus payants que les formations traditionnellement féminines, ce qui pourrait bien expliquer cet écart, lequel est aussi notable à l'échelle québécoise, où 12,5 % des femmes contre 20,0 % des hommes ont obtenu un DEP.

La proportion de personnes titulaires d'un diplôme universitaire atteint 13,8 % chez les femmes et 11,5 % chez les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches, ce qui classe celle-ci aux 8^e et 9^e rangs respectivement parmi toutes les régions du Québec. Cette proportion est de 19,1 % chez les Québécoises et de 18,0 % chez les Québécois, ce qui est grandement supérieur aux taux de la région.

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, 51,7 % des femmes de 65 ans et plus ne sont titulaires d'aucun diplôme, alors que c'est le cas de 45,0 % des hommes du même groupe d'âge. Celles qui sont âgées de 55 à 64 ans sont également un peu plus nombreuses que les hommes à être sans diplôme (24,2 % comparativement à 23,3 %). Toutefois, pour tous les

autres groupes d'âge, les femmes sont plus souvent diplômées que les hommes. Le plus grand écart s'observe chez les 20 à 24 ans où le taux de diplômées (91,1 %) dépasse de 9,2 points de pourcentage celui des diplômés (81,9 %).

Au Québec, on compte davantage de femmes de 65 ans et plus que d'hommes de ce groupe d'âge qui n'ont pas de diplôme, soit 45,0 % en comparaison de 36,1 %. Dans tous les autres groupes d'âge, sauf chez les 55 à 64 ans, les femmes de la province sont elles aussi plus souvent diplômées que les hommes. Toutefois, le plus grand écart les séparant se note plus tôt, soit chez les 15 à 19 ans, où le taux de diplômées (51,2 %) dépasse de 7,3 points de pourcentage celui des diplômés (43,9 %).

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire » (2000, p. 1). Les garçons décrochent en nombre plus important que les filles, et ce, tant dans la région de la Chaudière-Appalaches qu'au Québec.

En 2010-2011, le taux de décrochage scolaire des filles de la région de la Chaudière-Appalaches est inférieur à celui de l'ensemble du Québec, mais pas celui des garçons. Chez les jeunes femmes de la région, seulement 4,7 % des 15 à 19 ans n'ont aucun diplôme et ne fréquentent pas l'école (5,5 % au Québec), tandis que 8,8 % des jeunes hommes de ce groupe d'âge sont dans cette situation, soit le même taux que dans l'ensemble du Québec. Les jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans sont aussi moins souvent décrocheuses dans la région que dans l'ensemble du Québec (6,7 % contre 7,9 %), alors que c'est le contraire pour les jeunes hommes du même groupe d'âge (15,4 % contre 14,0 %).



TABLEAU 2.1

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES*	DEP**	DEC***	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE		TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE								TAUX DE NIVEAU D'ÉTUDES %						
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES															
15-19 ANS	236 875	115 590	92 520	6 520	20 940	1 035	270	100,0	48,8	39,1	2,8	8,8	0,4	0,1	
20-24 ANS	239 100	26 400	58 345	27 705	79 995	10 205	36 450		11,0	24,4	11,6	33,5	4,3	15,2	
25-34 ANS	512 130	41 325	68 510	77 970	116 785	26 735	180 800		8,1	13,4	15,2	22,8	5,2	35,3	
35-44 ANS	508 740	49 715	72 470	82 915	113 720	30 985	158 930		9,8	14,2	16,3	22,4	6,1	31,2	
45-54 ANS	637 690	96 460	151 420	105 340	126 660	37 470	120 345		15,1	23,7	16,5	19,9	5,9	18,9	
55-64 ANS	551 545	114 280	159 310	70 170	87 970	34 935	84 890		20,7	28,9	12,7	15,9	6,3	15,4	
65 ANS ET PLUS	617 880	278 170	151 530	43 415	57 425	37 405	49 940		45,0	24,5	7,0	9,3	6,1	8,1	
15 ANS ET PLUS	3 303 950	721 930	754 100	414 040	603 495	178 765	631 625		21,9	22,8	12,5	18,3	5,4	19,1	
HOMMES															
15-19 ANS	252 090	141 350	85 225	10 325	14 365	585	245	100,0	56,1	33,8	4,1	5,7	0,2	0,1	
20-24 ANS	247 040	44 140	65 810	47 700	60 845	7 535	21 005		17,9	26,6	19,3	24,6	3,1	8,5	
25-34 ANS	505 740	64 490	83 975	120 685	95 070	17 755	123 760		12,8	16,6	23,9	18,8	3,5	24,5	
35-44 ANS	502 935	65 490	79 825	111 660	91 945	23 085	130 925		13,0	15,9	22,2	18,3	4,6	26,0	
45-54 ANS	624 510	109 475	118 140	148 440	100 755	27 090	120 615		17,5	18,9	23,8	16,1	4,3	19,3	
55-64 ANS	526 840	104 480	119 535	108 475	69 000	26 910	98 440		19,8	22,7	20,6	13,1	5,1	18,7	
65 ANS ET PLUS	511 480	184 670	98 155	88 145	40 375	23 605	76 535		36,1	19,2	17,2	7,9	4,6	15,0	
15 ANS ET PLUS	3 170 635	714 090	650 660	635 430	472 360	126 565	571 525		22,5	20,5	20,0	14,9	4,0	18,0	
CHAUDIÈRE-APPALACHES															
FEMMES															
15-19 ANS	12 080	5 500	4 815	525	1 200	30	0	100,0	45,5	39,9	4,3	9,9	0,2	0,0	
20-24 ANS	10 565	940	1 875	1 935	4 110	390	1 315		8,9	17,7	18,3	38,9	3,7	12,4	
25-34 ANS	23 725	1 330	2 830	5 030	6 705	910	6 925		5,6	11,9	21,2	28,3	3,8	29,2	
35-44 ANS	24 130	2 060	2 900	5 085	6 765	1 275	6 050		8,5	12,0	21,1	28,0	5,3	25,1	
45-54 ANS	33 175	5 570	7 715	6 755	7 165	1 725	4 240		16,8	23,3	20,4	21,6	5,2	12,8	
55-64 ANS	30 740	7 450	9 400	4 290	4 900	1 640	3 055		24,2	30,6	14,0	15,9	5,3	9,9	
65 ANS ET PLUS	32 740	16 925	7 480	2 415	2 645	1 745	1 525		51,7	22,8	7,4	8,1	5,3	4,7	
15 ANS ET PLUS	167 155	39 775	37 015	26 045	33 495	7 720	23 110		23,8	22,1	15,6	20,0	4,6	13,8	
HOMMES															
15-19 ANS	13 120	7 015	4 575	775	730	20	0	100,0	53,5	34,9	5,9	5,6	0,2	0,0	
20-24 ANS	12 025	2 180	2 580	3 365	2 980	225	705		18,1	21,5	28,0	24,8	1,9	5,9	
25-34 ANS	25 080	3 385	4 025	8 900	4 920	440	3 415		13,5	16,0	35,5	19,6	1,8	13,6	
35-44 ANS	24 985	3 470	3 905	7 875	5 035	745	3 965		13,9	15,6	31,5	20,2	3,0	15,9	
45-54 ANS	32 740	6 725	5 710	10 060	5 185	995	4 075		20,5	17,4	30,7	15,8	3,0	12,4	
55-64 ANS	31 355	7 315	6 815	7 555	4 065	1 355	4 260		23,3	21,7	24,1	13,0	4,3	13,6	
65 ANS ET PLUS	27 705	12 480	4 715	4 995	1 790	1 015	2 715		45,0	17,0	18,0	6,5	3,7	9,8	
15 ANS ET PLUS	167 005	42 570	32 320	43 510	24 700	4 790	19 125		25,5	19,4	26,1	14,8	2,9	11,5	

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).



LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI

Lorsqu'on examine les indicateurs du marché de l'emploi, on constate un lien direct entre le niveau de scolarité atteint et l'emploi occupé par les femmes, ce qui entraîne nécessairement des répercussions sur leur accès à une plus grande autonomie économique. Les jeunes qui ne fréquentent pas l'école et qui n'ont pas de diplôme se trouvent dans une situation de vulnérabilité dont les conséquences se révèlent davantage importantes dans le cas des femmes. Le taux d'emploi des hommes demeure encore plus élevé que celui des femmes, bien que cet écart tende à diminuer grâce à une hausse du

niveau de scolarité des femmes. Ainsi, dans la région de la Chaudière-Appalaches, le taux d'emploi des personnes sans diplôme est de 45,0 % chez les femmes et de 64,5 % chez les hommes. Il atteint 86,9 % chez celles qui sont titulaires d'un diplôme universitaire et 84,9 % chez les hommes dans la même situation. L'écart entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes devient pratiquement nul si l'on ne retient que les personnes de 25 à 34 ans qui ont un diplôme universitaire (un peu plus de 93 % dans les deux cas). En comparaison, au Québec, le taux d'emploi des personnes sans diplôme est de 38,3 % chez les femmes et de 52,3 % chez les hommes. Il atteint 81,0 % et 83,4 % chez celles et ceux qui sont titulaires d'un diplôme universitaire.

TABEAU 2.2

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE EN 2010-2011 SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE	
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	475 970	31 865	6,7	499 130	56 740	11,4
15-19 ANS	236 875	12 935	5,5	252 090	22 205	8,8
20-24 ANS	239 100	18 930	7,9	247 040	34 535	14,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
15-24 ANS	22 645	1 270	5,6	25 140	3 005	12,0
15-19 ANS	12 080	565	4,7	13 120	1 150	8,8
20-24 ANS	10 565	710	6,7	12 025	1 855	15,4

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET TAUX D'EMPLOI SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

	CHAUDIÈRE-APPALACHES				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL								
15-19 ANS	12 080	48,4	13 120	49,6	236 875	39,0	252 090	35,9
20-24 ANS	10 565	77,1	12 025	78,1	239 100	70,2	247 040	67,8
25-34 ANS	23 725	85,0	25 080	89,5	512 130	78,1	505 740	83,1
35-44 ANS	24 130	88,7	24 985	91,0	508 740	80,0	502 935	85,6
45-54 ANS	33 175	83,0	32 740	88,7	637 690	78,4	624 510	83,7
55-64 ANS	30 740	45,0	31 355	62,4	551 545	47,1	526 840	59,5
15-64 ANS	134 415	72,1	139 300	78,7	2 686 070	68,0	2 659 155	73,1
AUCUN DIPLÔME								
15-19 ANS	5 500	32,2	7 015	37,0	115 590	22,5	141 350	24,4
20-24 ANS	940	50,5	2 180	71,6	26 400	46,6	44 140	58,9
25-34 ANS	1 330	48,1	3 385	78,3	41 325	43,2	64 490	65,5
35-44 ANS	2 060	64,0	3 470	80,0	49 715	51,4	65 490	68,8
45-54 ANS	5 570	63,8	6 725	79,9	96 460	53,6	109 475	68,8
55-64 ANS	7 450	33,9	7 315	60,9	114 280	32,0	104 480	51,5
15-64 ANS	22 850	45,0	30 090	64,5	443 760	38,3	529 420	52,3
DES*								
15-19 ANS	4 815	58,2	4 575	63,0	92 520	52,3	85 225	48,6
20-24 ANS	1 875	72,8	2 580	77,7	58 345	67,1	65 810	66,5
25-34 ANS	2 830	73,5	4 025	84,7	68 510	67,7	83 975	79,6
35-44 ANS	2 900	83,6	3 905	88,2	72 470	73,3	79 825	83,0
45-54 ANS	7 715	81,4	5 710	89,6	151 420	76,6	118 140	83,4
55-64 ANS	9 400	45,7	6 815	64,3	159 310	45,8	119 535	58,4
15-64 ANS	29 535	65,2	27 605	76,9	602 570	62,4	552 505	70,0
DEP**								
15-19 ANS	525	81,9	775	71,0	6 520	67,3	10 325	63,6
20-24 ANS	1 935	88,9	3 365	84,5	27 705	82,4	47 700	81,0
25-34 ANS	5 030	84,6	8 900	91,2	77 970	80,5	120 685	87,1
35-44 ANS	5 085	86,2	7 875	90,0	82 915	80,7	111 660	87,2
45-54 ANS	6 755	83,4	10 060	88,6	105 340	79,2	148 440	83,9
55-64 ANS	4 290	53,1	7 555	64,4	70 170	52,6	108 475	60,0
15-64 ANS	23 630	79,2	38 515	84,0	370 625	74,8	547 285	79,9
DEC***								
15-19 ANS	1 200	67,9	730	63,0	20 940	62,3	14 365	52,4
20-24 ANS	4 110	80,3	2 980	76,3	79 995	74,6	60 845	68,4
25-34 ANS	6 705	88,8	4 920	95,2	116 785	86,1	95 070	89,4
35-44 ANS	6 765	93,2	5 035	96,1	113 720	86,6	91 945	91,2
45-54 ANS	7 165	89,8	5 185	93,4	126 660	86,3	100 755	89,4
55-64 ANS	4 900	50,8	4 065	62,5	87 970	53,0	69 000	60,9
15-64 ANS	30 850	82,1	22 910	85,7	546 070	78,3	431 985	81,0
CERTIFICAT								
15-19 ANS		---			1 035	43,8	585	40,5
20-24 ANS	390	75,6	225	82,2	10 205	72,6	7 535	62,4
25-34 ANS	910	85,7	440	89,8	26 735	79,1	17 755	83,9
35-44 ANS	1 275	94,5	745	97,3	30 985	83,0	23 085	87,7
45-54 ANS	1 725	91,3	995	94,9	37 470	86,6	27 090	88,2
55-64 ANS	1 640	42,9	1 355	60,5	34 935	49,9	26 910	61,5
15-64 ANS	5 975	76,8	3 775	81,5	141 360	74,0	102 960	78,2
DIPLÔME UNIVERSITAIRE								
15-19 ANS		---			270	29,6	245	35,4
20-24 ANS	1 315	75,3	705	76,6	36 450	72,5	21 005	60,7
25-34 ANS	6 925	93,1	3 415	93,4	180 800	83,6	123 760	85,8
35-44 ANS	6 050	95,1	3 965	97,7	158 930	86,5	130 925	89,9
45-54 ANS	4 240	95,0	4 075	94,2	120 345	88,8	120 615	91,5
55-64 ANS	3 055	50,4	4 260	58,8	84 890	58,1	98 440	67,0
15-64 ANS	21 585	86,9	16 410	84,9	581 685	81,0	494 990	83,4

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'économie de la région de la Chaudière-Appalaches repose principalement sur le secteur manufacturier et sur l'agriculture. La faible présence féminine dans ces secteurs entraîne une plus grande concentration des travailleuses dans les services, le taux de féminité de la main-d'œuvre y dépassant même celui de l'ensemble du Québec. Par ailleurs, les femmes de la région profitent d'un contexte de l'emploi plus favorable qu'au Québec. La région affiche d'ailleurs l'un des plus hauts taux d'emploi chez les femmes. Malgré cela, leur taux d'emploi demeure inférieur à celui des hommes. En outre, une proportion nettement plus importante de femmes que d'hommes travaillent à temps partiel dans la région, tout comme dans l'ensemble du Québec.





LA SITUATION DE L'EMPLOI

Chez les femmes de la région de la Chaudière-Appalaches, le taux d'emploi annuel est de 59,2 % en 2011 : il est donc supérieur à la moyenne nationale (56,5 %). Pour sa part, le taux d'emploi des hommes (68,0 %) s'avère lui aussi supérieur au taux de l'ensemble du Québec (63,5 %). La région se classe au 3^e rang des régions qui affichent les taux d'emploi les plus élevés pour les femmes, derrière les régions de l'Outaouais et de la Montérégie, et atteint le 1^{er} rang pour ce qui est du taux d'emploi des hommes. Pourtant, le taux d'emploi des femmes est inférieur de 8,8 points de pourcentage à celui des hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches, soit un écart plus important que dans la province (7,0 points de pourcentage).

L'écart selon le sexe en ce qui concerne le taux d'activité sur le marché du travail est encore plus important que celui qui a trait au taux d'emploi. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, comme dans l'ensemble du Québec, cette différence rend le taux de chômage des femmes (3,8 %) inférieur à celui des hommes (5,3 %). Si le taux d'activité des femmes de la région, de 61,6 % au moment de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), avait été égal à celui des hommes, soit 71,8 %, le taux de chômage des femmes aurait alors atteint 17,5 %³. Outre le fait de ne pas compter les personnes qui cessent de chercher du travail parce qu'elles ne s'attendent pas à en trouver (ce que l'on appelle le « découragement sur le marché du travail »), le taux de chômage fait fi d'autres formes de sous-emploi telles que le travail à temps partiel non désiré,

TABEAU 3.1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

		FEMMES				HOMMES			
		POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
		NOMBRE	%			NOMBRE	%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-19 ANS	236 875	45,5	39,0	14,3	252 090	43,4	35,9	17,4
	20-24 ANS	239 100	77,3	70,2	9,3	247 040	77,7	67,8	12,8
	25-34 ANS	512 130	82,9	78,1	5,8	505 740	89,8	83,1	7,4
	35-44 ANS	508 740	84,7	80,0	5,5	502 935	91,4	85,6	6,4
	45-54 ANS	637 690	82,4	78,4	4,8	624 510	89,2	83,7	6,1
	55-64 ANS	551 545	50,3	47,1	6,3	526 840	64,5	59,5	7,8
	65 ANS ET PLUS	617 880	7,2	6,3	12,6	511 480	14,9	13,7	8,5
	15 ANS ET PLUS	3 303 950	60,4	56,5	6,5	3 170 635	69,0	63,5	7,9
CHAUDIÈRE-APPALACHES	15-19 ANS	12 080	52,5	48,4	7,7	13 120	55,3	49,6	10,4
	20-24 ANS	10 565	82,9	77,1	7,1	12 025	84,0	78,1	7,0
	25-34 ANS	23 725	87,6	85,0	3,0	25 080	93,6	89,5	4,4
	35-44 ANS	24 130	90,7	88,7	2,2	24 985	94,3	91,0	3,4
	45-54 ANS	33 175	85,5	83,0	3,0	32 740	92,5	88,7	4,2
	55-64 ANS	30 740	47,1	45,0	4,5	31 355	67,1	62,4	7,0
	65 ANS ET PLUS	32 740	6,9	6,4	7,7	27 705	15,1	14,0	7,3
	15 ANS ET PLUS	167 155	61,6	59,2	3,8	167 005	71,8	68,0	5,3

Source : Statistique Canada (2013).

3 Le taux de chômage est égal à $100 \times \left[1 - \frac{\text{taux d'emploi}}{\text{taux d'activité}} \right]$. On substitue pour ce calcul le taux d'activité des hommes de la région de la Chaudière-Appalaches.



la précarité du travail ou la surqualification de la main-d'œuvre. Au Québec, le taux d'activité des femmes (60,4 %), tout comme celui des hommes (69,0 %), est inférieur à celui de la région, mais le taux de chômage est supérieur au taux régional, tant chez les femmes (6,5 %) que chez les hommes (7,9 %).

Le taux d'emploi varie en fonction du sexe et de l'âge. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, le taux des hommes demeure, pour tous les groupes d'âge, supérieur à celui des femmes, alors que, dans l'ensemble du Québec, les femmes enregistrent un taux d'emploi qui dépasse celui des hommes chez les 15 à 24 ans. Chez les 65 ans et plus, le taux d'emploi des hommes atteint plus du double de celui des femmes, tant dans l'ensemble du Québec que dans la région. À l'instar du taux d'emploi de l'ensemble du Québec, le taux d'emploi régional atteint son niveau le plus élevé chez les 35 à 44 ans : il se situe alors à 88,7 % chez les femmes comparativement à 91,0 % chez les hommes dans la région, ce qui est bien supérieur aux données provinciales (80,0 % chez les femmes en regard de 85,6 % chez les hommes). Chez les Québécoises et les Québécois ainsi que chez les hommes de la région, le taux d'emploi varie peu de 25 à 54 ans. On constate cependant que la variation entre le taux d'emploi des femmes de 45 à 54 ans et celui des femmes de 35 à 44 ans est plus prononcée dans la région que dans l'ensemble du Québec.

LA QUALITÉ DU TRAVAIL

Le travail constitue la base de l'autonomie économique des femmes. La précarité et l'absence de travail les rendent bien souvent dépendantes de leur conjoint, de sorte qu'une séparation peut avoir des conséquences importantes sur leur situation financière. Plus d'hommes que de femmes ont occupé

un emploi à un moment ou l'autre au cours de l'année précédant l'ENM. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, la proportion d'hommes qui ont travaillé pendant l'année 2010 atteint 74,0 %, proportion qui ne dépasse pas 63,5 % chez les femmes. Cependant, tous ces emplois ne sont pas de même qualité. Les facteurs qui influent sur la qualité des emplois, notamment la stabilité d'emploi et le statut de travail, diffèrent selon le sexe. En effet, en 2010, 16,7 % des femmes de 15 ans et plus travaillent à temps partiel dans la région, soit le même taux que dans l'ensemble du Québec, alors que c'est le cas de 9,5 % des hommes de la région et de 10,8 % des Québécois. Seulement la moitié environ de la main-d'œuvre a travaillé à temps plein toute l'année, occupant les emplois les moins précaires du spectre. Toutes professions confondues, 51,5 % des femmes et 58,5 % des hommes bénéficient de telles conditions de travail dans la région. Ces taux sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec, où 49,7 % des femmes et 56,4 % des hommes se trouvent dans cette catégorie. Parmi toute la population, la proportion de personnes ayant travaillé à temps partiel est nettement plus élevée chez les jeunes, particulièrement les jeunes filles (46,5 % de celles qui sont âgées de 15 à 24 ans et 34,0 % des jeunes hommes du même groupe d'âge). La proportion de personnes qui a travaillé à temps partiel diminue de beaucoup passé le cap de 25 ans, puis elle remonte légèrement après 55 ans. Dans chacun des groupes d'âge, la proportion de femmes qui occupent un emploi à temps partiel est nettement supérieure à celle des hommes, sauf chez les 65 ans et plus, où la tendance s'inverse. Enfin, les personnes qui ne font pas partie du marché du travail, c'est-à-dire qui n'ont ni occupé ni cherché d'emploi au cours de l'année 2010, représentent 34,0 % des femmes et 23,7 % des hommes de la région, ce qui se révèle légèrement inférieur aux moyennes provinciales.



TABLEAU 3.2

**STATUT DE TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2010 ET 2011**

		FEMMES					HOMMES				
		POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010
		%									
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-24 ANS	67,7	51,4	42,9	16,3	26,4	66,5	48,2	32,6	18,3	27,0
	25-54 ANS	82,9	76,7	14,0	6,2	13,3	89,2	82,4	6,0	6,8	7,3
	25-34 ANS	83,1	75,1	15,0	8,0	12,1	89,5	81,0	8,5	8,5	6,6
	35-44 ANS	83,6	78,0	14,1	5,7	12,3	90,1	84,0	4,9	6,2	6,2
	45-54 ANS	82,0	76,9	13,1	5,1	15,0	88,2	82,3	4,7	5,9	8,7
	55-64 ANS	54,1	46,0	15,5	8,1	43,6	68,1	58,3	8,5	9,8	29,4
	65 ANS ET PLUS	8,5	5,9	4,8	2,6	90,5	18,2	13,1	7,1	5,1	80,6
	15 ANS ET PLUS	62,0	54,7	16,7	7,3	34,7	70,7	61,8	10,8	8,8	25,9
CHAUDIÈRE-APPALACHES	15-24 ANS	73,1	58,0	46,5	15,1	21,6	75,3	59,8	34,0	15,5	19,7
	25-54 ANS	87,6	83,3	13,0	4,3	9,8	93,3	88,5	3,2	4,8	4,8
	25-34 ANS	88,4	82,1	13,2	6,3	8,1	93,8	87,9	3,9	5,9	3,9
	35-44 ANS	90,1	86,9	12,9	3,2	7,7	94,2	90,1	2,8	4,1	4,1
	45-54 ANS	85,1	81,6	13,1	3,5	12,6	92,3	87,7	3,0	4,6	6,1
	55-64 ANS	52,0	44,0	16,7	7,9	46,4	70,7	61,0	8,4	9,7	27,1
	65 ANS ET PLUS	8,1	5,7	5,0	2,4	90,7	18,7	13,0	7,5	5,7	79,9
	15 ANS ET PLUS	63,5	57,5	16,7	6,0	34,0	74,0	66,5	9,5	7,5	23,7

Source : Statistique Canada (2013).



LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES

Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, on constate dans la région de la Chaudière-Appalaches une concentration des travailleuses dans un nombre plus restreint de professions que ce qui est observé chez les hommes. Ainsi, 43,7 % de la main-d'œuvre féminine de la région est regroupée dans 15 principales professions contre 30,6 % de la main-d'œuvre masculine.

La profession exercée par le plus de femmes dans la région de la Chaudière-Appalaches est celle d'adjointe administrative, suivie d'éducatrice et d'aide-éducatrice à la petite enfance, de vendeuse dans le commerce de détail, de caissière puis d'infirmière. Ensemble, ces 5 professions regroupent 22,5 % des travailleuses de la région. Au Québec, l'ordre des professions exercées par le plus de femmes est très semblable. Les 5 premières sont les mêmes, à la différence près que, dans la région, la profession d'éducatrice et d'aide-éducatrice à la petite enfance occupe le 2^e rang comparativement au 4^e rang au Québec.

Parmi les 15 principales professions exercées par les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches, on trouve au 1^{er} rang celle de conducteur de camions de transport, suivie de vendeur dans le commerce de détail et de charpentier-menuisier. La profession de gestionnaire en agriculture arrive au 4^e rang, ce qui témoigne d'une particularité régionale, cette profession ne figurant pas parmi les 15 professions les plus exercées par les Québécois. Enfin, la profession de mécanicien et réparateur de véhicules automobiles arrive au 5^e rang. Ces 5 professions regroupent 15,9 % des travailleurs dans la région.

Il est rare que les femmes gagnent davantage que les hommes. Les seules professions pour lesquelles c'est le cas parmi les 15 professions les plus exercées par les femmes dans la région

de la Chaudière-Appalaches sont celles de caissière, de serveuse au comptoir, de cuisinière et de réceptionniste. Cependant, les écarts y sont mineurs et les salaires, peu intéressants. Même parmi les 15 professions dans lesquelles se concentrent les femmes, le revenu annuel des hommes dépasse bien souvent le leur, pour une moyenne de 32 214 \$ chez les seconds en comparaison de 26 325 \$ chez les premières. À titre d'exemple, les femmes qui occupent la profession d'adjointe administrative, qui présente un taux de féminité de 98,3 % et dans laquelle travaillent le plus grand nombre de femmes, gagnent en moyenne 29 383 \$, tandis que leurs homologues masculins obtiennent 39 906 \$. Pourtant, les adjointes administratives travaillent davantage à temps plein toute l'année que les hommes. Chez les agentes d'administration (profession affichant un taux de féminité de 79,3 %), la moyenne de revenu pour les femmes se situe à 39 750 \$ comparativement à 55 780 \$ chez les hommes, tandis que le taux de travail à temps plein toute l'année chez les femmes qui exercent cette profession est légèrement plus faible que celui des hommes dans la même situation.

Alors que les vendeuses et les vendeurs figurent parmi les 3 premières professions pour ce qui est de l'importance tant chez les femmes que chez les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches (revenu moyen de 16 261 \$ pour les femmes en regard de 27 618 \$ pour les hommes), la direction de commerce, quant à elle, se classe au 8^e rang des professions chez les hommes du point de vue de la fréquence, mais au 13^e rang chez les femmes (revenu moyen de 50 049 \$ chez les hommes contre 28 668 \$ chez les femmes). La profession de caissière, dont le taux de féminité atteint 91,8 %, rapporte aussi peu que 11 167 \$ annuellement aux 3 880 femmes qui l'occupent. À titre comparatif, la profession de charpentier-menuisier, qui emploie 3 775 hommes de la région et dont le taux de masculinité est de 98,7 %, donne 39 388 \$ en moyenne chaque année à ces travailleurs.



TABLEAU 3.3

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011**

	CHAUDIÈRE-APPALACHES							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES				HOMMES			FEMMES		HOMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE FÉMINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**		TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN
	NOMBRE	%		\$	%	\$		%	\$	%	\$
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES											
ADJOINTES ADMINISTRATIVES	7 130	7,0	98,3	55,9	29 383	41,7	39 906	57,4	31 573	54,7	38 936
ÉDUCATRICES ET AIDES-ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	4 290	4,2	97,8	53,7	25 466	47,4	---	48,3	24 104	46,2	27 381
VENDEUSES – COMMERCE DE DÉTAIL	4 090	4,0	51,7	36,2	16 261	50,0	27 618	30,4	16 193	43,9	26 890
CAISSIÈRES	3 880	3,8	91,8	18,8	11 167	15,9	10 587	21,2	11 722	17,6	11 867
INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIR- MIÈRES PSYCHIATRIQUES AUTORISÉES	3 535	3,5	90,6	49,8	48 282	57,5	57 720	48,2	50 147	58,0	58 444
AIDES-INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES ET PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES	2 920	2,9	88,0	44,0	23 637	45,0	26 513	44,7	24 647	51,1	30 965
AGENTES D'ADMINISTRATION	2 515	2,5	79,3	68,4	39 750	71,8	55 780	63,4	41 149	67,8	58 723
ENSEIGNANTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE	2 455	2,4	89,9	63,3	45 430	76,4	55 528	60,2	44 121	68,2	49 824
SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS	2 260	2,2	87,3	38,1	15 588	24,2	17 109	28,8	15 841	32,2	20 070
PRÉPOSÉES À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	2 200	2,2	65,9	29,8	14 800	43,9	22 234	34,5	17 036	46,7	23 725
SERVEUSES AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	2 150	2,1	62,7	23,7	12 377	25,8	10 965	26,1	13 326	20,7	12 475
CUISINIÈRES	1 895	1,9	60,8	42,7	17 926	38,5	17 039	40,1	17 672	39,9	18 394
DIRECTRICES – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	1 785	1,8	47,9	72,0	28 668	81,0	50 049	69,9	33 178	75,2	51 794
RÉCEPTIONNISTES	1 740	1,7	93,0	46,8	20 658	7,7	20 459	41,3	21 159	36,1	22 510
ENSEIGNANTES AU NIVEAU SECONDAIRE	1 620	1,6	63,5	60,5	46 464	70,4	58 003	63,7	47 431	69,5	55 160
TOTAL DES PRINCIPALES PROFES- SIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES	44 465	43,7	77,3	46,6	26 325	51,7	32 214	45,1	26 806	48,6	32 264
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				39,6		9,7		37,5		9,7	10,8
RATIO FEMMES/HOMMES %				90,2	81,7			92,8	83,1		
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	101 830	100,0	46,2	51,5	30 814	58,5	40 473	49,7	33 637	56,4	45 794

* «---» si le nombre d'hommes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre d'hommes est inférieur à 100.



TABLEAU 3.3 (SUITE)

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011**

	CHAUDIÈRE-APPALACHES							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	HOMMES				FEMMES			HOMMES		FEMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE MASCULINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**		TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN
	NOMBRE	%		\$	%	\$		%	\$	%	\$
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES											
CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT	4 835	4,1	97,2	65,4	37 003	71,4	39 070	58,8	36 935	42,0	29 689
VENDEURS – COMMERCE DE DÉTAIL	3 820	3,2	48,3	50,0	27 618	36,2	16 261	43,9	26 890	30,4	16 193
CHARPENTIER-SMENUISIER	3 775	3,2	98,7	33,9	39 388	70,0	---	31,2	36 335	38,0	31 434
GESTIONNAIRES EN AGRICULTURE	3 575	3,0	76,3	85,7	26 182	71,2	19 421	82,5	24 677	67,9	19 313
MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET D'AUTOBUS	2 905	2,4	98,1	72,3	37 632	72,7	---	70,1	36 588	64,2	28 986
SOUDEURS ET OPÉRATEURS DE MACHINES À SOUDER ET À BRASER	2 405	2,0	95,8	54,9	35 060	28,6	22 888	58,7	37 921	47,5	27 950
OUVRIERS AGRICOLES	2 360	2,0	73,9	56,4	21 060	56,3	16 045	47,0	19 839	42,8	15 214
DIRECTEURS – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	1 945	1,6	52,1	81,0	50 049	72,0	28 668	75,2	51 794	69,9	33 178
MANŒUVRES DANS LE TRAITEMENT DES PÂTES ET PAPIERS ET LA TRANSFORMATION DU BOIS	1 760	1,5	84,8	40,1	24 805	42,9	21 940	49,5	33 061	39,0	24 859
MANUTENTIONNAIRES	1 585	1,3	87,8	49,8	29 693	52,3	21 753	53,2	29 450	46,2	23 249
AIDES DE SOUTIEN DES MÉTIERS ET MANŒUVRES EN CONSTRUCTION	1 535	1,3	89,5	26,7	28 671	22,2	17 651	28,2	30 170	27,1	20 195
CHAUFFEURS-LIVREURS – SERVICES DE LIVRAISON ET DE MESSAGERIE	1 515	1,3	94,4	57,4	27 429	50,0	---	56,4	27 931	36,8	18 902
CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD (SAUF LES GRUES)	1 490	1,3	98,0	52,3	42 313	---	---	41,9	44 424	54,6	35 880
MÉCANICIENS DE CHANTIER ET MÉCANICIENS INDUSTRIELS	1 415	1,2	100,0	77,7	43 767	---	---	66,5	52 250	68,2	42 372
GARNISSEURS DE TABLETTES, COMMIS ET PRÉPOSÉS AUX COMMANDES DANS LES MAGASINS	1 380	1,2	67,0	26,1	13 442	40,4	14 435	28,9	15 179	43,2	17 126
TOTAL DES PRINCIPALES PROFES- SIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES	36 300	30,6	78,9	57,2	32 705	50,0	19 781	49,7	31 696	39,4	20 299
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				29,9		9,2		23,0		11,2	
RATIO FEMMES/HOMMES %						87,4	60,5			79,3	64,0
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	118 670	100,0	53,8	58,5	40 473	51,5	30 814	56,4	45 794	49,7	33 637

* «---» si le nombre de femmes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre de femmes est inférieur à 100.

Note : Pour le Québec, le total des 15 principales professions se rapporte aux professions en tête du Québec, et non aux professions correspondantes des principales professions de la région.

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 3.4

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2010 ET 2011

	CHAUDIÈRE-APPALACHES						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	101 830	100,0	118 665	100,0	220 495	100,0	46,2
INDUSTRIES PRIMAIRES	3 005	3,0	9 465	8,0	12 465	5,7	24,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	2 840	2,8	8 090	6,8	10 930	5,0	26,0
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	25	0,0	795	0,7	815	0,4	3,1
SERVICES PUBLICS	140	0,1	580	0,5	720	0,3	19,4
TRANSFORMATION	12 465	12,2	44 975	37,9	57 440	26,1	21,7
CONSTRUCTION	1 645	1,6	13 440	11,3	15 085	6,8	10,9
FABRICATION	10 820	10,6	31 535	26,6	42 355	19,2	25,5
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	2 115	2,1	4 135	3,5	6 250	2,8	33,8
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	1 215	1,2	900	0,8	2 110	1,0	57,6
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	1 175	1,2	5 335	4,5	6 505	3,0	18,1
FABRICATION DU PAPIER	95	0,1	280	0,2	375	0,2	25,3
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	720	0,7	1 080	0,9	1 800	0,8	40,0
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	420	0,4	920	0,8	1 340	0,6	31,3
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	1 145	1,1	2 820	2,4	3 965	1,8	28,9
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	230	0,2	1 205	1,0	1 435	0,7	16,0
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	75	0,1	1 215	1,0	1 290	0,6	5,8
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	855	0,8	3 735	3,1	4 590	2,1	18,6
FABRICATION DE MACHINES	295	0,3	2 435	2,1	2 730	1,2	10,8
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	125	0,1	280	0,2	410	0,2	30,5
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	195	0,2	275	0,2	470	0,2	41,5
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	385	0,4	2 565	2,2	2 955	1,3	13,0
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	1 325	1,3	3 535	3,0	4 860	2,2	27,3
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	445	0,4	820	0,7	1 265	0,6	35,2
SERVICES	86 265	84,7	64 115	54,0	150 385	68,2	57,4
COMMERCE DE GROS	1 865	1,8	5 585	4,7	7 445	3,4	25,1
COMMERCE DE DÉTAIL	13 730	13,5	11 185	9,4	24 915	11,3	55,1
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	2 005	2,0	7 115	6,0	9 120	4,1	22,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	845	0,8	970	0,8	1 820	0,8	46,4
FINANCE ET ASSURANCES	7 720	7,6	3 545	3,0	11 265	5,1	68,5
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	880	0,9	1 205	1,0	2 090	0,9	42,1
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	4 865	4,8	5 250	4,4	10 110	4,6	48,1
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	2 495	2,5	3 240	2,7	5 735	2,6	43,5
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	9 655	9,5	3 965	3,3	13 620	6,2	70,9
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	22 460	22,1	4 175	3,5	26 635	12,1	84,3
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	1 265	1,2	1 185	1,0	2 450	1,1	51,6
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	7 310	7,2	4 085	3,4	11 395	5,2	64,2
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	4 895	4,8	5 740	4,8	10 635	4,8	46,0
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	6 275	6,2	6 870	5,8	13 150	6,0	47,7



TABLEAU 3.4 (SUITE)

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2010 ET 2011

	ENSEMBLE DU QUÉBEC						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	Taux de Féminité
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	1 947 635	100,0	2 137 485	100,0	4 085 125	100,0	47,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	34 905	1,8	104 150	4,9	139 050	3,4	25,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	22 920	1,2	61 545	2,9	84 465	2,1	27,1
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	2 730	0,1	18 040	0,8	20 770	0,5	13,1
SERVICES PUBLICS	9 255	0,5	24 565	1,1	33 815	0,8	27,4
TRANSFORMATION	161 220	8,3	556 955	26,1	718 175	17,6	22,4
CONSTRUCTION	28 170	1,4	213 610	10,0	241 780	5,9	11,7
FABRICATION	133 050	6,8	343 345	16,1	476 395	11,7	27,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	27 040	1,4	46 165	2,2	73 205	1,8	36,9
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	16 165	0,8	10 815	0,5	26 975	0,7	59,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	5 345	0,3	28 440	1,3	33 780	0,8	15,8
FABRICATION DU PAPIER	4 190	0,2	19 770	0,9	23 965	0,6	17,5
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	8 710	0,4	14 005	0,7	22 720	0,6	38,3
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	10 810	0,6	18 395	0,9	29 205	0,7	37,0
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	8 345	0,4	19 880	0,9	28 230	0,7	29,6
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	2 760	0,1	13 640	0,6	16 390	0,4	16,8
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	2 610	0,1	21 745	1,0	24 355	0,6	10,7
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	6 745	0,3	33 525	1,6	40 270	1,0	16,7
FABRICATION DE MACHINES	5 480	0,3	25 275	1,2	30 755	0,8	17,8
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	6 060	0,3	12 060	0,6	18 120	0,4	33,4
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	3 935	0,2	8 760	0,4	12 705	0,3	31,0
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	9 345	0,5	38 515	1,8	47 865	1,2	19,5
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	7 215	0,4	20 460	1,0	27 680	0,7	26,1
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	8 285	0,4	11 890	0,6	20 175	0,5	41,1
SERVICES	1 751 505	89,9	1 476 400	69,1	3 227 910	79,0	54,3
COMMERCE DE GROS	56 280	2,9	113 545	5,3	169 825	4,2	33,1
COMMERCE DE DÉTAIL	266 655	13,7	234 725	11,0	501 380	12,3	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	43 545	2,2	137 745	6,4	181 290	4,4	24,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	41 885	2,2	56 455	2,6	98 340	2,4	42,6
FINANCE ET ASSURANCES	102 295	5,3	56 935	2,7	159 230	3,9	64,2
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	25 425	1,3	35 940	1,7	61 365	1,5	41,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	123 200	6,3	158 915	7,4	282 120	6,9	43,7
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	63 600	3,3	92 535	4,3	156 135	3,8	40,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	201 860	10,4	99 565	4,7	301 425	7,4	67,0
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	398 870	20,5	97 255	4,5	496 125	12,1	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	37 265	1,9	41 535	1,9	78 800	1,9	47,3
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	140 490	7,2	112 650	5,3	253 140	6,2	55,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	100 585	5,2	88 705	4,1	189 290	4,6	53,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	147 835	7,6	147 645	6,9	295 480	7,2	50,0

Source : Statistique Canada (2013).



Parmi les 15 principales professions exercées par les femmes, 9 sont typiquement féminines, c'est-à-dire qu'au moins 66 % des personnes qui y travaillent sont des femmes. Chez les hommes, 13 des principales professions sont typiquement masculines. Le statut de travail et surtout le salaire qu'obtiennent les femmes dans les 15 principales professions occupées par les hommes sont très inférieurs à ce qu'elles auraient dans les 15 principales professions occupées par des femmes. Si l'accès à ces professions diversifie leur emploi, il ne résout pas pour autant les inégalités du marché du travail selon le sexe.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

Les femmes de la région de la Chaudière-Appalaches travaillent très majoritairement dans l'industrie des services qui emploie 84,7 % de la main-d'œuvre féminine. Elles occupent un peu plus de la moitié (57,4 %) des emplois de cette industrie. Dans l'ensemble du Québec, 89,9 % de la main-d'œuvre féminine se trouve dans les services, ce qui correspond à 54,3 % des emplois de cette industrie. À noter que, en raison de la ségrégation professionnelle, les femmes se trouvent à occuper un emploi faiblement rémunéré la plupart du temps, et c'est le cas de plusieurs métiers de l'industrie des services.

TABEAU 3.5

TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE ET LA PRÉSENCE DE PERSONNEL, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	1 994 885	100,0	---	2 188 560	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	149 725	7,5	100,0	265 380	12,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	42 715	2,1	28,5	115 675	5,3	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	38 070	1,9	25,4	109 085	5,0	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	111 660	5,6	74,6	156 300	7,1	58,9
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	5 165	0,3	3,4	3 155	0,1	1,2
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
POPULATION ACTIVE	102 890	100,0	---	119 880	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	8 350	8,1	100,0	15 355	12,8	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	2 175	2,1	26,0	6 400	5,3	41,7
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	2 105	2,0	25,2	6 715	5,6	43,7
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	6 245	6,1	74,8	8 645	7,2	56,3
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	495	0,5	5,9	300	0,3	2,0

Source : Statistique Canada (2013).



Dans la région de la Chaudière-Appalaches, les femmes constituent une faible minorité (21,7 %) de la main-d'œuvre des industries de transformation. Ainsi, ces dernières n'emploient que 12,2 % de la population active féminine en regard de 37,9 % de la population active masculine. Dans l'ensemble du Québec, le taux de féminité de ce secteur est un peu plus élevé (22,4 %). Cela représente 8,3 % de l'emploi féminin de la province contre 26,1 % chez les hommes. Dans l'industrie de la construction, le taux de féminité (10,9 % dans la région) est nettement plus faible que dans l'industrie de la fabrication (25,5 % dans la région). Les entreprises de la construction, dont les salaires sont fort intéressants pour une formation équivalant au DEP, n'engagent dans la région que 1,6 % de la main-d'œuvre féminine; chez les hommes, ce taux atteint 11,3 %. Dans les principales composantes de l'industrie de la fabrication, le taux de féminité varie grandement, soit de 5,8 % dans la première transformation de métaux à 57,6 % dans les textiles.

Les industries de l'exploitation des ressources naturelles arrivent au dernier rang quant à l'importance de l'emploi, au Québec et dans la région de la Chaudière-Appalaches. Ces industries emploient à peine 24,1 % de femmes et ne constituent que 3,0 % des emplois qu'elles occupent contre 8,0 % des emplois occupés par les hommes dans la région. Au Québec, les femmes occupent 25,1 % des emplois de ce secteur, soit 1,8 % de la main-d'œuvre féminine contre 4,9 % de la main-d'œuvre masculine.

L'ENTREPRENEURIAT

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, les propriétaires d'entreprises comptent pour 8,1 % de la population active féminine et pour 12,8 % de la population active masculine, taux supérieurs à l'ensemble du Québec et témoignant d'une propension régionale à l'entrepreneuriat. Cependant, les entreprises n'ont pas toutes la même envergure, la création d'emploi étant étroitement liée au développement entrepreneurial, tandis que les propriétaires d'entreprises sans personnel font plutôt du travail autonome. Les entreprises avec personnel représentent 25,2 % des entreprises appartenant à une femme et 43,7 % de celles qui appartiennent à un homme. Dans la région, les femmes optent moins pour l'entrepreneuriat que ne le font les hommes. Ainsi, une majorité plus importante de femmes s'investit dans le travail autonome. Pour ce qui est de l'ensemble du Québec, les propriétaires d'entreprises comptent pour 12,1 % de la population active masculine et pour 7,5 % de la population active féminine. Les entreprises québécoises avec personnel représentent 25,4 % des entreprises appartenant à une femme et 41,1 % de celles qui appartiennent à un homme.



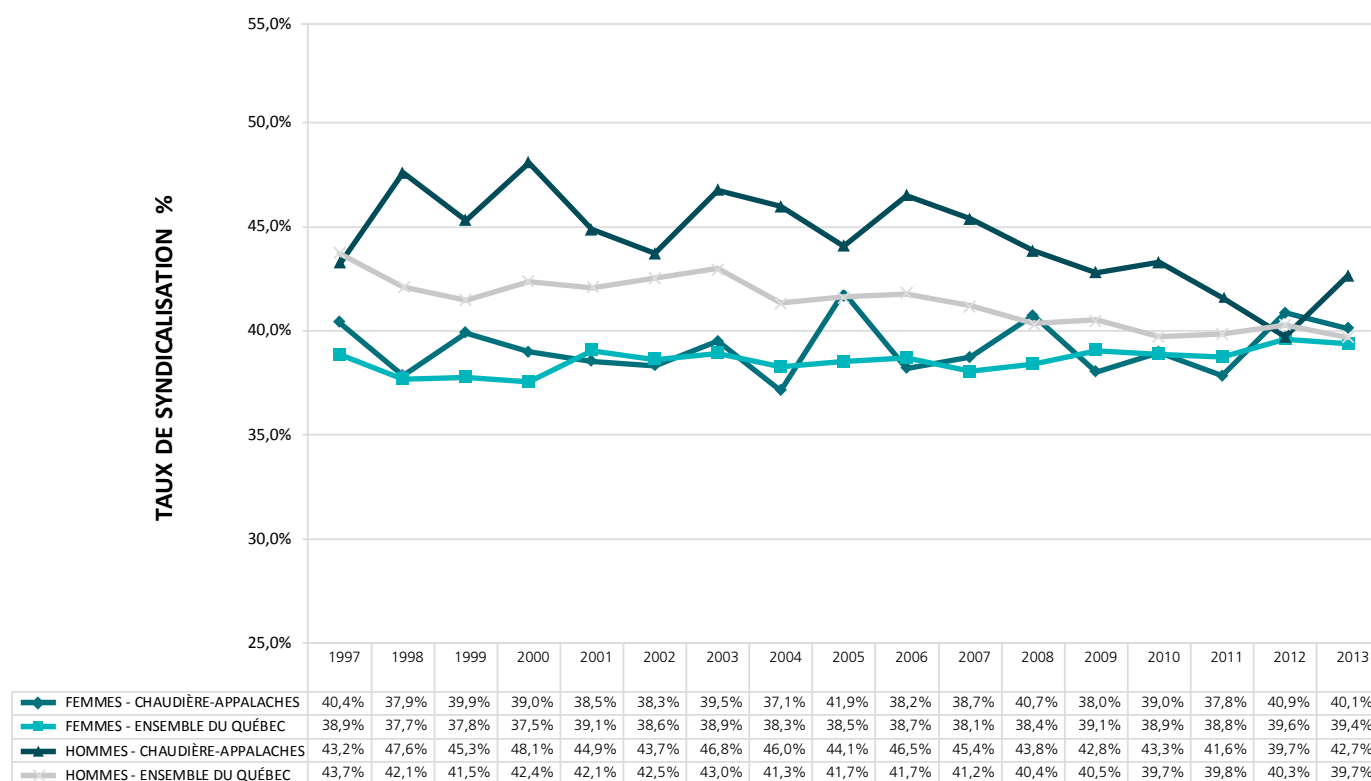
LA SYNDICALISATION

Dans l'ensemble du Québec, le taux de syndicalisation des femmes a évolué en dents de scie au fil des ans pour grimper légèrement de 38,9 % en 1997 à 39,4 % en 2013. Chez les hommes, le taux de syndicalisation a diminué de manière régu-

lière pendant cette période, où il est passé de 43,7 % en 1997 à 39,7 % en 2013. À noter que l'Enquête sur la population active repose sur un échantillon limité, de sorte que l'on peut considérer que les faibles différences obtenues dans la région de la Chaudière-Appalaches par rapport à l'ensemble du Québec démontrent une situation semblable aux deux endroits.

GRAPHIQUE 3.1

PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS EMPLOYÉES ET SYNDICALISÉES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, DE 1997 À 2013



Source : Statistique Canada (2014).

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

Une personne sur le marché du travail doit composer avec ses obligations personnelles et familiales. De plus en plus souvent, les deux parents travaillent, de sorte que la conciliation s'étend davantage aux hommes que par le passé. D'une façon générale, il incombe toujours plus souvent aux femmes de concilier les obligations professionnelles et personnelles. Bien que leur participation au marché du travail se soit accrue au cours des dernières décennies, elles consacrent davantage de temps aux travaux ménagers et aux soins de la famille que les hommes. À cet égard, l'augmentation du nombre de places de services de garde à contribution réduite dans la région de la Chaudière-Appalaches ainsi que l'offre de congés de paternité réservés aux pères semblent constituer des pas dans la bonne direction. À cela s'ajoute la volonté régionale de voir augmenter la compatibilité entre les horaires des services et la vie familiale, priorité désignée comme primordiale selon les résultats de la consultation citoyenne *Mieux comprendre les familles de la Chaudière-Appalaches* (Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches, 2010).





LA FAMILLE ET L'EMPLOI

Les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, celle-ci a été retirée du questionnaire de l'ENM. Cette information n'existe donc plus pour les régions du Québec. Pour sa part, l'Enquête sur la population active comprend des questions sur les raisons du travail à temps partiel, considérant notamment les raisons familiales. Ces données sont publiées régulièrement pour l'ensemble du Québec, mais pas pour les régions. Par ailleurs, l'échantillon de cette enquête ne permettrait pas l'utilisation de telles données pour plusieurs régions du Québec. Les données économiques sur le marché du travail et la responsabilité familiale de même que les données administratives du Régime québécois d'assurance parentale et des services de garde sont donc les seules statistiques actualisées produites à l'échelon régional.

Bien que le taux d'emploi des femmes et des mères ait augmenté au cours des dernières décennies, les femmes doivent faire face davantage que les hommes aux difficultés de concilier

les obligations professionnelles et familiales. À remarquer que la présence d'enfants à la maison influe moins sur le taux d'emploi masculin que sur le taux d'emploi féminin, en particulier lorsque les enfants sont en bas âge.

Au Québec, 77,1 % des femmes âgées de 25 à 54 ans qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupent un emploi rémunéré en 2011 comparativement à 79,3 % de celles qui n'en ont pas. Le taux d'emploi des mères québécoises est plus faible chez celles dont les enfants sont d'âge préscolaire (73,6 %). Les hommes demeurent encore moins touchés par la présence d'enfants. Il semble même que la présence d'enfants agisse comme un facteur pouvant les inciter à intégrer le marché du travail : le taux d'emploi est de 89,3 % pour les Québécois qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 88,6 % pour ceux qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire, mais de seulement 78,8 % chez ceux qui n'ont pas d'enfant.

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, 83,5 % des femmes de 25 à 54 ans sans enfant à la maison et 86,4 % de celles qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans occupent

TABLEAU 4.1

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 54 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LA SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

		TOTAL	PERSONNES AVEC ENFANTS			PERSONNES SANS ENFANTS
			ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS	TOTAL	
		%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	73,6	77,1	78,4	79,3
	SITUATION DE COUPLE	80,2	75,1	78,2	79,3	82,2
	SITUATION MONOPARENTALE	74,8	61,9	71,7	74,8	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	84,1	88,6	89,3	89,5	78,8
	SITUATION DE COUPLE	89,3	88,8	89,7	90,0	87,7
	SITUATION MONOPARENTALE	83,2	80,8	82,5	83,2	---
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	85,2	85,0	86,4	86,3	83,5
	SITUATION DE COUPLE	86,7	85,9	87,2	87,1	85,9
	SITUATION MONOPARENTALE	81,5	72,0	81,3	81,6	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	89,6	94,7	94,7	94,4	84,1
	SITUATION DE COUPLE	93,8	95,0	95,0	94,8	91,2
	SITUATION MONOPARENTALE	87,7	82,5	88,4	87,7	---

Source : Statistique Canada (2013); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).



un emploi rémunéré en 2011. Ce taux d'emploi chute de 1,4 point de pourcentage pour celles qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans (85,0 %). Alors que le taux d'emploi des hommes sans enfant (84,1 %) se rapproche de celui des femmes (83,5 %), les taux de ceux qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison ou qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire sont nettement supérieurs

(94,7 % dans les deux cas). On constate donc une différence de 9,7 points de pourcentage entre le taux d'emploi des mères et des pères d'enfants d'âge préscolaire dans la région en comparaison de 15,0 points de pourcentage au Québec.

On observe également une différence selon l'état matrimonial des mères. Ainsi, le taux d'emploi des femmes qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans est supérieur chez celles qui vivent

TABEAU 4.2

**RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2006 ET 2011**

	CHAUDIÈRE-APPALACHES			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011
TYPES DE SERVICES DE GARDE						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	46	12	-73,9	890	165	-81,5
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	69	78	13,0	1 305	1 411	8,1
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	14	16	14,3	534	646	21,0
TOTAL	129	106	-17,8	2 729	2 222	-18,6
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	2	6	200,0	78	346	343,6
TOTAL	131	112	-14,5	2 807	2 568	-8,5
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE						
PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	5 443	6 025	10,7	89 011	91 607	2,9
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	3 213	4 101	27,6	74 573	82 671	10,9
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	673	762	13,2	33 034	40 526	22,7
TOTAL	9 329	10 888	16,7	196 618	214 804	9,2
PLACES DANS LES GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	56	332	492,9	3 487	17 824	411,2
TOTAL	9 385	11 220	19,6	200 105	232 628	16,3
ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	20 000	23 580	17,9	375 270	440 840	17,5
RATIO DE PLACES PAR ENFANT DE 0 À 4 ANS						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	%					
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	27,2	25,6	---	23,7	20,8	---
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	16,1	17,4	---	19,9	18,8	---
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	3,4	3,2	---	8,8	9,2	---
TOTAL	46,6	46,2	---	52,4	48,7	---
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0,3	1,4	---	0,9	4,0	---
TOTAL	46,9	47,6	---	53,3	52,8	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



en couple (85,9 % dans la région comparativement à 75,1 % au Québec) par rapport aux femmes à la tête d'une famille monoparentale (72,0 % dans la région en regard de 61,9 % au Québec). Une fois encore, les hommes dans la même situation s'en tirent mieux puisque le taux d'emploi des pères seuls avec au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est de 82,5 % dans la région contre 80,8 % au Québec.

LES SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier soins aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée de leur enfant.

À ce sujet, on observe une hausse importante du nombre de places offertes en services de garde au Québec de 2006 à 2011. Il y avait en effet 200 105 places offertes en 2006 et 232 628 places en 2011, soit une augmentation de 16,3 %. Toutefois, le nombre d'enfants de 4 ans et moins ayant augmenté de 17,5 % pendant la même période, le ratio de 53,3 places pour 100 enfants de ce groupe d'âge en 2006 a donc diminué à 52,8 places pour 100 enfants en 2011. De l'ensemble des places offertes en services de garde, 214 804 sont à contribution réduite⁴.

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, le nombre de places a lui aussi augmenté de 2006 à 2011, et dans une proportion plus importante qu'au Québec. On dénombrait 9 385 places en 2006 et 11 220 en 2011, soit une hausse de 19,6 %. Le nombre d'enfants d'âge préscolaire a également bondi dans la région, mais dans une proportion moindre que celle du nombre de places, ce qui fait en sorte que le ratio de 46,9 places pour 100 enfants de 4 ans et moins en 2006 a augmenté à 47,6 places pour 100 enfants, en 2011. Sur les 11 220 places offertes en 2011 dans la région, la grande majorité, soit 10 888 places, est à contribution réduite. On compte 4 101 places dans les centres de la petite enfance (CPE), 6 025 places en milieu familial et 762 places dans les garderies subventionnées. Les 332 autres places sont dans des garderies non subventionnées⁵.

LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

La décision gouvernementale concernant l'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose notamment sur la prise en considération des problèmes liés à la dénatalité, à l'amélioration du développement de l'enfant et au maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Cette décision concerne également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère cherche à encourager les pères à prendre part aux activités de soin et d'éducation des enfants et ainsi à favoriser un meilleur partage des responsabilités entre les deux parents. En outre, la possibilité de partager le congé parental entre le père et la mère permet à celle-ci de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations⁶ à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés et autonomes – qui prennent un congé de maternité réservé à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux, ou encore un congé d'adoption. Bien que le RQAP encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant demeure encore largement l'affaire des femmes.

Ainsi, il y a eu 4 351 naissances et 23 adoptions en 2012 dans la région de la Chaudière-Appalaches pour lesquelles une prestation a été versée. Pour ces événements, 4 169 mères et 3 742 pères ont touché des prestations du RQAP. À titre comparatif, en 2008, la région avait connu 4 401 naissances et 28 adoptions pour lesquelles 4 131 mères et 3 619 pères avaient touché des prestations du RQAP.

Si près des trois quarts des femmes optent pour le régime de base dans la région de la Chaudière-Appalaches (74,8 %), et plus des trois quarts au Québec (78,7 %), on remarque qu'une moins grande proportion d'hommes le font (c'est le cas de 71,3 % dans la région et de 74,0 % au Québec). Ceux-ci se tournent davantage vers le régime particulier⁷, d'une durée plus brève, qui offre des prestations plus élevées.

4 Les places à contribution réduite sont fixées à un tarif de 7 \$ par jour pour les parents d'enfants de moins de 5 ans. Ce tarif représente environ 14 % du coût réel des frais de garde, le reste étant payé par l'État.

5 Pour les frais de garde en garderie non subventionnée (à tarif courant), les parents bénéficient d'un crédit d'impôt remboursable.

6 Le régime prévoit quatre types de prestations : prestations de maternité, de paternité, parentales et d'adoption. Les prestations de maternité sont exclusives à la mère et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations de paternité sont exclusives au père et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations parentales peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents. Enfin, les prestations d'adoption peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents, selon une entente établie entre eux. Ces semaines peuvent également être prises simultanément ou successivement par les parents. Dans le cas d'une adoption, la mère et le père n'ont pas droit au congé de maternité ou de paternité, lequel ne s'applique que pour la naissance d'un ou d'une enfant.

7 Le régime particulier comprend un congé de maternité (réservé à la mère) de 15 semaines à 75 % du salaire, un congé de paternité (réservé au père) d'un maximum de 3 semaines à 75 % du salaire et un congé parental (pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé) d'une durée maximale de 25 semaines à 75 % du salaire.



TABEAU 4.3

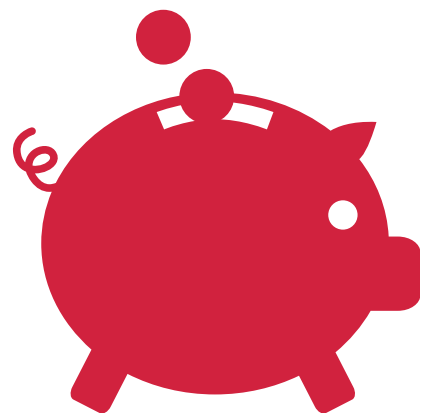
**PRESTATAIRES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE
SELON LE SEXE ET LE RÉGIME, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2008 ET 2012**

	CHAUDIÈRE-APPALACHES			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ÉVÉNEMENTS						
NAISSANCES	4 401	4 351	-1,1	73 808	76 775	4,0
ADOPTIONS	28	23	-17,9	611	479	-21,6
TOTAL	4 429	4 374	-1,2	74 419	77 254	3,8
FEMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	3 205	3 099	-3,3	53 321	55 123	3,4
ADOPTIONS	21	18	-14,3	370	266	-28,1
TOTAL	3 226	3 117	-3,4	53 691	55 389	3,2
FEMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	902	1 047	16,1	13 586	14 890	9,6
ADOPTIONS	3	5	66,7	149	101	-32,2
TOTAL	905	1 052	16,2	13 735	14 991	9,1
HOMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	2 685	2 664	-0,8	40 401	44 175	9,3
ADOPTIONS	8	5	-37,5	137	168	22,6
TOTAL	2 693	2 669	-0,9	40 538	44 343	9,4
HOMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	923	1 071	16,0	13 512	15 462	14,4
ADOPTIONS	3	2	-33,3	104	101	-2,9
TOTAL	926	1 073	15,9	13 616	15 563	14,3

Sources : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2008); Conseil de gestion de l'assurance parentale (2012).

LE REVENU

Bien qu'une amélioration du revenu moyen d'emploi des femmes ait été observée dans la région de la Chaudière-Appalaches, celui-ci demeure encore inférieur à la moyenne du Québec. En outre, en dépit de leur participation accrue au marché du travail et de leur niveau de scolarité souvent plus élevé, les femmes de la région continuent de gagner un revenu inférieur à celui des hommes, peu importe l'âge. La différence, encore faible chez les plus jeunes, devient davantage marquée à la fin de la vingtaine. Or, l'écart de revenu tiré de l'emploi se répercute sur l'ensemble des sources de revenu et touche les femmes tout au long de leur vie.





LES SOURCES DE REVENU

De manière générale, des revenus très élevés d'un petit groupe de population pouvant entraîner une augmentation du revenu moyen, le revenu médian constitue un meilleur indicateur du revenu de la classe moyenne. Le revenu total médian atteint à peine 23 463 \$ pour les femmes de la région de la Chaudière-Appalaches en 2010, soit 69,0 % de celui des hommes qui s'élève à 34 026 \$. Cette disparité de revenu selon le sexe est semblable à la réalité québécoise, où les femmes gagnent 23 598 \$, soit 71,2 % du revenu des hommes, ou 9 550 \$ de moins annuellement. Ainsi, force est de constater qu'un ensemble de facteurs fait en sorte que, aujourd'hui encore, les Québécoises peinent à percevoir plus des deux tiers des revenus des Québécois.

Le revenu tiré d'un emploi ou d'un travail autonome représente la principale source de revenu des personnes. C'est aussi de ce revenu que découlent plusieurs autres revenus : retraite, placement, assurance-emploi et capacité d'investir dans une entreprise. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, 64,4 % des femmes et 75,4 % des hommes de 15 ans et plus tirent des revenus d'emploi comparativement à 62,8 % des Québécoises et à 72,0 % des Québécois de ce groupe d'âge. Les femmes qui déclarent des traitements et des salaires comptent pour 59,5 % des femmes de 15 ans et plus dans la région (58,9 % dans l'ensemble du Québec) contre 69,5 % des hommes (67,0 % dans l'ensemble du Québec). Les revenus de travail autonome sont moins répandus dans la population de la région : ils ne touchent que 8,4 % des femmes et 12,3 % des hommes (en regard de 7,0 % pour les Québécoises et de 9,3 % pour les Québécois).

Non seulement les hommes sont plus nombreux à tirer des revenus d'un emploi, mais ils bénéficient de meilleurs revenus que les femmes. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, celles-ci gagnent 72,0 % du revenu médian d'emploi des hommes. Par conséquent, les revenus d'emploi constituent 67,0 % des revenus féminins en comparaison de 73,6 % des revenus masculins de la région. La part des salaires et de traitements compte pour 62,4 % du revenu total des femmes contre 68,5 % de celui des hommes. Dans l'ensemble du Québec, cette proportion est un peu plus forte tant chez les femmes (63,6 % du revenu d'emploi) que chez les hommes (69,2 %).

Contrairement aux emplois, les paiements de transferts gouvernementaux rapportent plus aux femmes qu'aux hommes. En effet, des revenus de transferts sont perçus par une plus grande part de la population féminine (73,6 %) que masculine (64,3 %) dans la région de la Chaudière-Appalaches. On observe la même situation au Québec où 73,4 % des femmes et 63,3 % des hommes perçoivent des revenus de cette source. Outre les autres revenus du gouvernement, les prestations

pour enfants constituent les transferts gouvernementaux les plus versés aux femmes de la région et du Québec, alors que ces sommes sont plus rarement perçues par les hommes. Les montants les plus élevés que les femmes reçoivent proviennent du revenu de pension de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, ce dernier étant réservé aux personnes à faible revenu.

Tous les paiements de transferts ne profitent pas uniformément aux femmes. En effet, moins de femmes que d'hommes touchent des prestations d'assurance-emploi, dans la région de la Chaudière-Appalaches comme au Québec. Par contre, les prestations médianes sont plus élevées chez les femmes que chez les hommes. Or, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Cela semble donc indiquer que les modalités de l'assurance-emploi restreignent le montant des prestations versées aux hommes ayant les plus hauts revenus et excluent les femmes à faible revenu. Enfin, une proportion plus importante de la population touche des prestations d'assurance-emploi dans la région qu'au Québec, particulièrement chez les hommes.

Le revenu médian des pensions de retraite des femmes de la région de la Chaudière-Appalaches (8 599 \$) correspond à 63,1 % du revenu des hommes, montant moins élevé que celui de l'ensemble des Québécoises (10 484 \$). Enfin, dans la région, 4,3 % des femmes de 15 ans et plus sont sans revenu comparativement à 2,7 % des hommes de 15 ans et plus. C'est la deuxième proportion en importance sur cet aspect parmi toutes les régions du Québec, après la région de la Capitale-Nationale. Au Québec, 5,1 % des femmes en regard de 3,8 % des hommes de 15 ans et plus sont dans cette situation.

LE REVENU D'EMPLOI

Au Québec, les femmes gagnent un revenu d'emploi médian correspondant à 74,9 % de celui des hommes et elles se concentrent davantage dans des secteurs d'emplois précaires. Les études n'arrivent généralement pas à expliquer la totalité des inégalités salariales par la scolarité, l'expérience, le statut ou la précarité du travail, ce qui a justifié l'adoption de la Loi sur l'équité salariale en 1996. Quel que soit l'âge, on constate une différence du revenu selon le sexe, et ce, même dans la population de 15 à 19 ans, soit la plus jeune sur le marché du travail, et dans laquelle les femmes gagnent déjà un revenu d'emploi médian de 226 \$ de moins que les hommes. Cet écart s'accroît avec le temps et persiste même après l'âge auquel les responsabilités parentales sont importantes.

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, le revenu d'emploi médian des femmes (24 190 \$) se révèle là aussi moindre que celui des hommes (33 583 \$), écart qui se manifeste peu importe l'âge. Dans la population de 15 ans et plus, les femmes de la région ont un revenu médian inférieur de 9 393 \$ à celui



TABLEAU 5.1

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN EN 2010 DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SOURCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

	CHAUDIÈRE-APPALACHES				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES
	NOMBRE	\$		%	NOMBRE	\$		%
FEMMES								
POPULATION TOTALE	167 155	---			3 303 950	---		
SANS REVENU	7 175	---			169 870	---		
AVEC REVENU	159 980	28 820	23 463	69,0	3 134 085	30 523	23 598	71,2
REVENU D'EMPLOI	107 695	28 676	24 190	72,0	2 076 385	31 174	25 066	74,9
TRAITEMENTS ET SALAIRES	99 435	28 919	25 424	73,4	1 946 970	31 246	26 079	75,6
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	14 120	15 063	6 074	292,6	231 060	16 856	6 137	85,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	123 035	8 090	7 149	127,6	2 426 390	8 016	7 038	130,5
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	21 475	6 500	4 319	118,0	382 470	6 972	4 818	109,5
PRESTATIONS POUR ENFANTS	45 395	5 200	4 365	117,9	867 835	5 378	4 528	113,2
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	43 650	4 929	4 941	73,0	795 960	5 328	5 495	77,7
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	33 850	8 231	7 388	117,5	620 535	8 130	6 479	103,9
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	62 060	2 029	681	99,6	1 342 855	2 107	681	90,4
REVENU DE PLACEMENTS	46 900	2 584	443	70,5	874 545	3 758	552	83,0
PENSIONS DE RETRAITE	24 225	13 679	8 599	63,1	429 295	15 434	10 484	56,4
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	20 985	3 555	721	106,0	441 080	3 563	790	98,5
HOMMES								
POPULATION TOTALE	167 010	---			3 170 635	---		
SANS REVENU	4 470	---			121 325	---		
AVEC REVENU	162 535	39 377	34 026	---	3 049 315	42 343	33 148	---
REVENU D'EMPLOI	125 880	37 434	33 583		2 281 440	42 282	33 448	
TRAITEMENTS ET SALAIRES	116 075	37 786	34 616		2 123 195	42 092	34 508	
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	20 550	15 861	2 076		295 705	23 995	7 203	
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	107 425	7 263	5 602		2 005 465	7 160	5 394	
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	32 320	4 924	3 660		476 000	5 749	4 401	
PRESTATIONS POUR ENFANTS	2 925	4 588	3 703		55 955	4 823	4 000	
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	39 300	6 521	6 765		678 765	6 680	7 071	
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	26 395	7 614	6 289		478 925	7 468	6 235	
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	72 370	2 078	684		1 422 840	2 278	753	
REVENU DE PLACEMENTS	49 900	6 570	628		849 710	6 908	665	
PENSIONS DE RETRAITE	26 820	18 965	13 636		465 235	22 386	18 573	
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	23 240	3 070	680		430 835	4 663	802	

Source : Statistique Canada (2013).



des hommes. Le revenu médian des jeunes femmes de 15 à 19 ans équivaut à 85,8 % de celui des jeunes hommes du même groupe d'âge et l'écart se creuse par la suite : en effet, celui des femmes de 25 à 29 ans ne représente que 74,9 % de celui des hommes de ce groupe d'âge et celui des femmes de 55 à 64 ans, un maigre résultat de 64,6 %. Les femmes de la région ont un revenu médian inférieur à celui des Québécoises (25 066 \$) qui est lui-même plutôt modeste, alors que le revenu médian des hommes de la région dépasse de peu celui des Québécois (33 448 \$).

LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ

LA DISTRIBUTION DU REVENU

La répartition de la population par tranche de revenu permet de constater qu'il existe des écarts de revenu appréciables dans la région de la Chaudière-Appalaches. Les femmes qui ont gagné moins de 20 000 \$ en 2010 comptent pour 43,1 % des

TABLEAU 5.2

REVENU D'EMPLOI MOYEN ET REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

	FEMMES			HOMMES			RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN
	NOMBRE	\$		NOMBRE	\$		%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
15-19 ANS	127 980	6 092	5 206	132 615	7 056	5 432	86,3	95,8
20-24 ANS	199 830	14 849	12 358	206 680	18 026	14 721	82,4	83,9
25-29 ANS	204 270	26 946	24 468	211 830	32 872	30 552	82,0	80,1
30-34 ANS	220 155	32 121	29 264	232 375	42 617	39 240	75,4	74,6
35-44 ANS	420 780	38 755	33 913	442 025	52 181	44 638	74,3	76,0
45-54 ANS	516 265	40 616	34 767	537 330	57 085	46 531	71,2	74,7
55-64 ANS	313 565	31 906	25 816	378 170	47 103	35 286	67,7	73,2
65 ANS ET PLUS	73 530	15 310	6 641	140 410	24 111	5 472	63,5	121,4
15 ANS ET PLUS	2 076 385	31 174	25 066	2 281 440	42 282	33 448	73,7	74,9
CHAUDIÈRE-APPALACHES								
15-19 ANS	7 760	6 079	5 516	8 560	8 035	6 426	75,7	85,8
20-24 ANS	9 340	16 349	13 838	10 785	20 570	17 964	79,5	77,0
25-29 ANS	9 625	26 291	25 309	10 510	34 263	33 777	76,7	74,9
30-34 ANS	11 310	31 259	29 547	12 670	41 695	39 095	75,0	75,6
35-44 ANS	21 575	36 664	32 715	22 780	47 607	42 951	77,0	76,2
45-54 ANS	27 770	35 562	31 417	29 460	48 776	42 429	72,9	74,0
55-64 ANS	16 920	27 131	21 874	23 325	38 901	33 844	69,7	64,6
65 ANS ET PLUS	3 395	13 016	6 409	7 790	13 398	3 145	97,1	203,8
15 ANS ET PLUS	107 695	28 676	24 190	125 880	37 434	33 583	76,6	72,0

Source : Statistique Canada (2013).



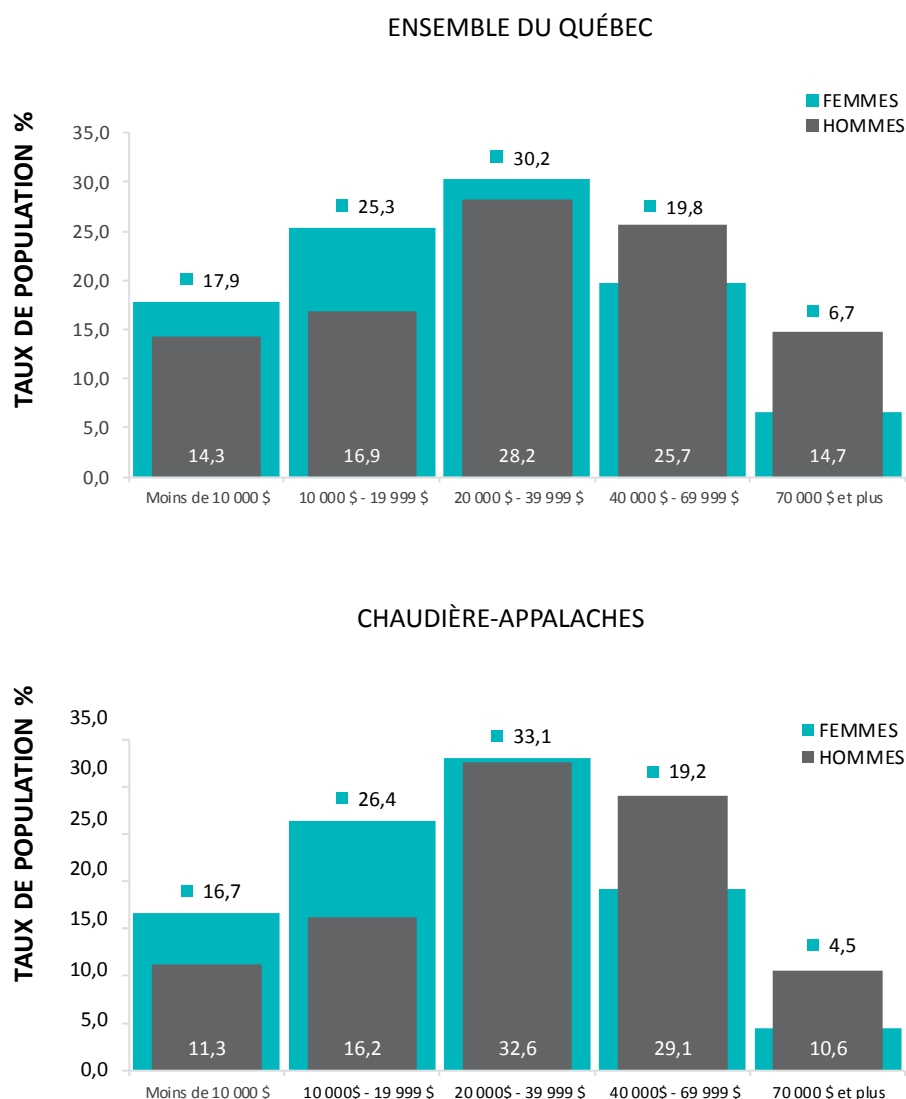
femmes de la région avec revenu, proportion quasi identique à celle de l'ensemble du Québec (43,2 %). Les proportions sont beaucoup plus faibles chez les hommes, soit 27,5 % dans la région contre 31,2 % dans l'ensemble du Québec. Plus de femmes gagnent de 10 000 à 39 999 \$ dans la région que dans l'ensemble du Québec. Chez les hommes de la région, ce sont plutôt les tranches de revenu de 20 000 à 69 999 \$ qui sont plus fréquentes que dans l'ensemble du Québec. Le taux d'hommes qui gagnent au moins 70 000 \$ par année

représente au-delà du double de celui des femmes, que ce soit dans la région ou dans l'ensemble du Québec. Cependant, la part de population de la région gagnant un tel revenu est plus faible que dans l'ensemble du Québec, soit à peine 4,5 % des femmes de la région contre 6,7 % des Québécoises et 10,6 % des hommes de la région contre 14,7 % des Québécois.

Chez les 103 635 couples hétérosexuels de la région de la Chaudière-Appalaches, les femmes gagnent plus de la moitié du revenu du ménage dans seulement 25,8 % des cas (26,9 %

GRAPHIQUE 5.1

REVENU TOTAL MOYEN DURANT L'ANNÉE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA TRANCHE DE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011



Source : Statistique Canada (2013).



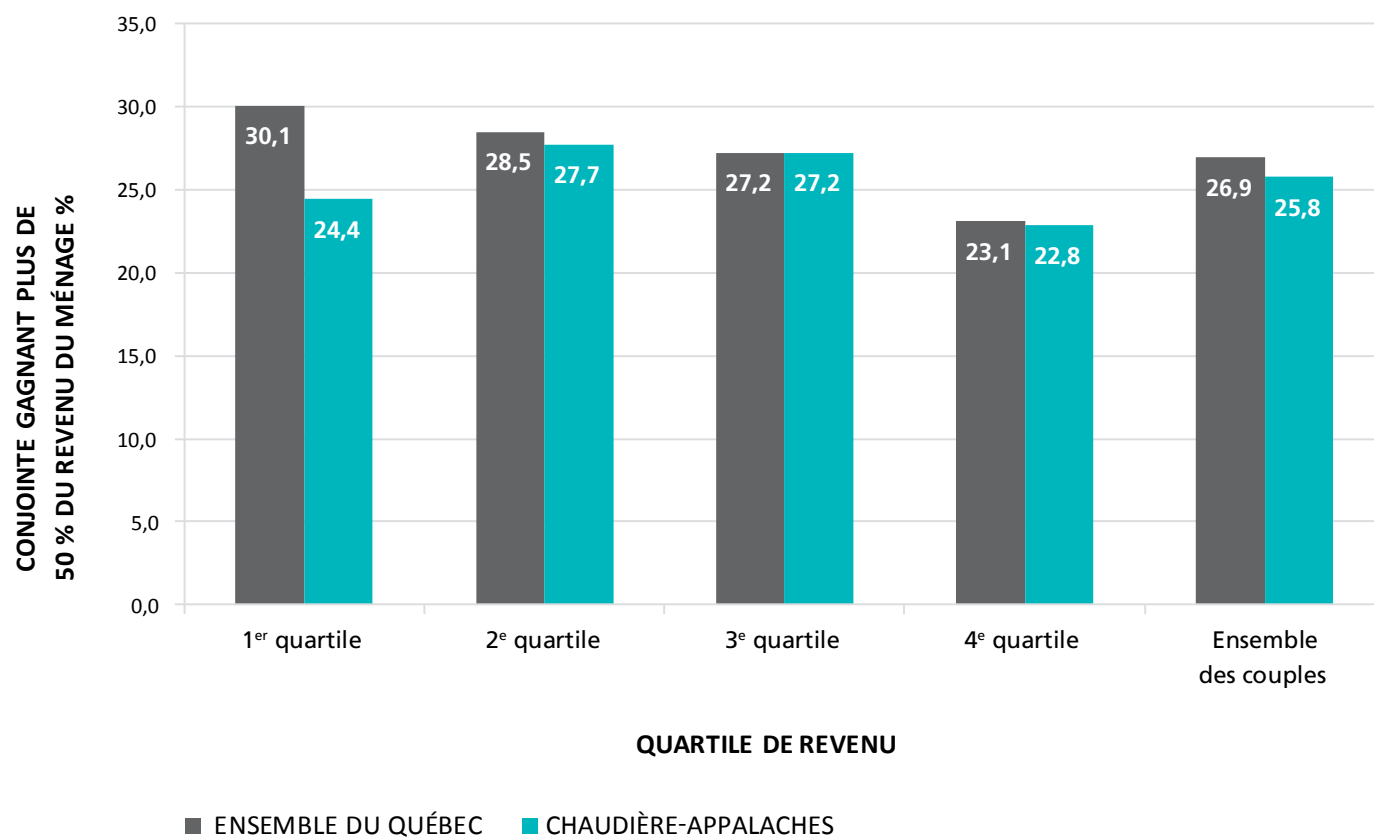
au Québec). À l'instar des Québécoises, les femmes de la région qui gagnent le revenu le plus important du ménage sont plus rarement dans le quartile de revenu le plus élevé que dans les quartiles inférieurs. Toutefois, dans la région, la majorité du revenu provient moins souvent d'une femme dans le quartile du revenu inférieur que dans les deuxième et troisième quartiles. Dans l'ensemble du Québec, plus le revenu est faible, plus la proportion de femmes qui gagnent davantage que leur conjoint est élevée.

LES PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

Une plus petite proportion de la population vit dans des ménages à faible revenu dans la région de la Chaudière-Appalaches que dans l'ensemble du Québec. C'est le cas de 7,2 % des femmes en regard de 6,2 % des hommes de 15 ans et plus dans la région (12,8 % contre 11,5 % au Québec). On constate peu de différences selon le sexe dans les groupes d'âge de 15 à 54 ans. Le taux de faible revenu atteint son maximum chez les 55 à 64 ans dans la région (9,9 % des

GRAPHIQUE 5.2

DISTRIBUTION DU REVENU SELON LE SEXE ET LE QUARTILE DE REVENU DE LA POPULATION EN SITUATION DE COUPLE HÉTÉROSEXUEL VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011



Source : Statistique Canada (2013).



femmes comparativement à 8,4 % des hommes), alors qu'au Québec c'est davantage chez les groupes plus jeunes que l'on rencontre les plus grandes portions de gens à faible revenu (16,4 % des femmes en comparaison de 15,0 % des hommes de 15 à 24 ans).

À noter que l'ENM exclut les personnes dans des établissements, tels que les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou les résidences de personnes âgées, ce qui touche une partie importante de la population de 65 ans

et plus. Ainsi, la proportion minimale d'hommes de ce groupe d'âge sous le seuil de faible revenu provient, dans une certaine mesure, d'une image tronquée de l'ensemble de la population. Enfin, nettement plus de femmes que d'hommes se trouvent à la tête d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu. Toutefois, la proportion régionale est inférieure à celle de l'ensemble du Québec pour tous les types de ménages. Le taux de personnes hors famille vivant sous le seuil de faible revenu atteint à peine la moitié de celui du Québec, peu importe le sexe.

TABLEAU 5.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
	NOMBRE	%	NOMBRE	NOMBRE	%	NOMBRE
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	77 995	16,4	475 970	75 025	15,0	499 130
25-34 ANS	71 400	13,9	512 125	69 435	13,7	505 735
35-54 ANS	129 060	11,3	1 146 430	130 220	11,6	1 127 445
55-64 ANS	74 485	13,5	551 540	64 000	12,1	526 840
65 ANS ET PLUS	71 225	11,5	617 880	27 525	5,4	511 480
15 ANS ET PLUS	424 160	12,8	3 303 955	366 195	11,5	3 170 635
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
15-24 ANS	1 680	7,4	22 645	1 830	7,3	25 140
25-34 ANS	1 410	5,9	23 730	1 515	6,0	25 080
35-54 ANS	3 960	6,9	57 310	3 955	6,9	57 730
55-64 ANS	3 040	9,9	30 740	2 630	8,4	31 355
65 ANS ET PLUS	1 955	6,0	32 735	480	1,7	27 705
15 ANS ET PLUS	12 050	7,2	167 155	10 410	6,2	167 010

Source : Statistique Canada (2013).



LA PROPORTION DU REVENU DU MÉNAGE CONSCRÉE AU COÛT DU LOGEMENT

Le coût du logement⁸ représente la charge la plus importante des ménages à faible revenu. En outre, comme il s'agit d'une dépense incompressible, une hausse plus rapide du coût de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour les autres besoins essentiels. C'est un signe de précarité qui touche une plus grande proportion de femmes que d'hommes. Les propriétaires peuvent récupérer au moins une partie de leurs dépenses de logement en cas de vente de leur propriété, alors que ce n'est pas le cas pour les locataires. Or, ce mode d'occupation est nettement plus fréquent chez

les femmes que chez les hommes. Ainsi, dans la région de la Chaudière-Appalaches, 36,5 % des femmes sont locataires, alors que seulement 19,2 % des hommes le sont.

Près de la moitié des femmes locataires consacrent au moins le quart de leur revenu au logement, soit 46,5 % dans la région de la Chaudière-Appalaches contre 52,7 % dans l'ensemble du Québec. La situation financière devient très précaire lorsqu'on doit consacrer au moins 50 % de son revenu au loyer, situation à laquelle font face 11,0 % des femmes locataires de la région et 18,2 % de celles de l'ensemble du Québec.

TABLEAU 5.4

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

	PERSONNES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES EN SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	424 160	12,8	163 070	7,7	165 535	28,4	50 665	40,0
TOTAL DES FEMMES	3 303 955	100,0	2 116 210	100,0	583 570	100,0	126 805	100,0
HOMMES								
HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	366 195	11,5	118 905	6,2	134 835	26,5	58 980	38,5
TOTAL DES HOMMES	3 170 635	100,0	1 929 840	100,0	507 865	100,0	153 125	100,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES								
FEMMES								
FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	12 050	7,2	4 870	4,2	5 300	20,0	910	21,8
TOTAL DES FEMMES	167 155	100,0	114 930	100,0	26 495	100,0	4 170	100,0
HOMMES								
HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	10 410	6,2	3 710	3,4	4 110	16,9	1 070	21,9
TOTAL DES HOMMES	167 010	100,0	108 220	100,0	24 310	100,0	4 875	100,0

Source : Statistique Canada (2013).

⁸ Sous la définition du rapport des frais du logement au revenu, on précise que le coût du logement comprend le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires) ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacré aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant par 100 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 5.5

PORTION DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 25 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 50 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		SANS OBJET*	
	NOMBRE	TAUX DU MODE D'OCCUPATION %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	735 005	52,5	186 600	25,4	53 945	7,3	5 850	0,8
LOCATAIRE	662 695	47,3	349 465	52,7	120 815	18,2	2 640	0,4
LOGEMENT DE BANDE	3 555	0,3	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 401 255	100,0	536 075	38,3	174 765	12,5	12 045	0,9
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 342 635	67,3	246 550	18,4	70 820	5,3	16 640	1,2
LOCATAIRE	648 505	32,5	275 115	42,4	107 055	16,5	4 465	0,7
LOGEMENT DE BANDE	2 825	0,1	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 993 965	100,0	521 670	26,2	177 880	8,9	23 930	1,2
CHAUDIÈRE-APPALACHES								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	40 910	63,5	7 750	18,9	2 000	4,9	595	1,5
LOCATAIRE	23 545	36,5	10 955	46,5	2 595	11,0	55	0,2
LOGEMENT DE BANDE	0	0,0	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	64 455	100,0	18 700	29,0	4 595	7,1	650	1,0
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	88 025	80,8	11 930	13,6	3 495	4,0	2 525	2,9
LOCATAIRE	20 925	19,2	6 410	30,6	2 080	9,9	165	0,8
LOGEMENT DE BANDE	0	0,0	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	108 955	100,0	18 345	16,8	5 580	5,1	2 690	2,5

* Sont ici inclus les ménages agricoles, les ménages vivant dans une réserve et les ménages dont le revenu est égal ou inférieur à zéro.

Source : Statistique Canada (2013).

LA SANTÉ

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, les femmes ont aujourd'hui encore une espérance de vie plus longue que les hommes et sont moins touchées qu'eux par le cancer. Elles ont également une espérance de vie plus longue que l'ensemble des Québécoises. De manière générale, elles adoptent des habitudes plus favorables à leur santé que le font les hommes : elles sont moins nombreuses à afficher un surplus de poids et à faire usage du tabac.





L'ÉTAT GÉNÉRAL

En 2008, dans la région de la Chaudière-Appalaches, les femmes et les hommes ont, à la naissance, une espérance de vie respective de 83,6 ans et de 78,8 ans : c'est donc dire que les femmes y vivent en moyenne 4,8 ans de plus. Dans l'ensemble du Québec, l'espérance de vie des femmes est de 82,9 ans et celle des hommes, de 78,3 ans⁹. La région se classe ainsi au 2^e rang parmi les régions du Québec où l'espérance de vie est la meilleure, tant pour les femmes (au même rang que la région de Laval et après la région du Nord-du-Québec) que pour les hommes (après la région de Laval).

Quand on s'arrête à l'espérance de vie des femmes en bonne santé, elle se rapproche davantage de celle des hommes. Cet indicateur soustrait les années de vie avec des incapacités de la durée de vie totale. En 2006, à la naissance, l'espérance de vie en bonne santé dans la région de la Chaudière-Appalaches atteint 70,7 ans chez les femmes et 68,4 ans chez les hommes, ce qui n'est pas statistiquement supérieur aux moyennes québécoises (68,3 ans pour les femmes et 66,5 ans pour les hommes). La région se classe donc au 1^{er} rang des régions où l'espérance de vie en bonne santé est la meilleure tant pour les femmes que pour les hommes (au même rang que la région de Laval).

La perception que les personnes ont de leur santé est reconnue comme une mesure fiable et valide de l'état de santé d'une population (ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011, p. 33). En 2010, 10,0 % des femmes considèrent que leur état de santé est passable ou mauvais dans la région de la Chaudière-Appalaches (9,3 % au Québec), alors que c'est le cas de 9,0 % des hommes de la région (10,4 % au Québec)¹⁰.

LA MORTALITÉ

En 2008, le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes de décès¹¹ chez les femmes dans la région de la Chaudière-Appalaches se classe au 3^e rang parmi les taux les plus faibles au sein des régions sociosanitaires du Québec (590,9 pour 100 000 femmes), alors que chez les hommes il occupe le 2^e rang à cet égard (836,9 pour 100 000). Depuis 1988, le taux de mortalité à l'échelon régional a baissé de 136,7 points pour 100 000 chez les femmes et de 438,7 points chez les hommes.

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, à l'instar de l'ensemble du Québec, les tumeurs malignes sont devenues la cause la plus importante de mortalité : elles atteignent un taux de 186,0 pour 100 000 chez les femmes¹² et de 287,3 pour 100 000 chez les hommes. Le taux de mortalité attribuable à l'appareil circulatoire, quant à lui, s'élève à 157,0 pour 100 000 chez les femmes et à 217,5 pour 100 000 chez les hommes dans la région. Dans les deux cas, ces taux sont statistiquement inférieurs aux moyennes provinciales. À noter que, dans la région comme dans l'ensemble du Québec, le taux de mortalité attribuable à l'appareil circulatoire a fortement diminué en 20 ans. Alors qu'en 1988 il représentait le taux de mortalité le plus élevé peu importe le sexe, en 2008 il a chuté de 167,8 points pour 100 000 chez les femmes et de 326,2 points chez les hommes.

En 2008, le taux de mortalité par suicide atteint 8,2 pour 100 000 femmes dans la région de la Chaudière-Appalaches comparativement à 7,2 pour 100 000 femmes au Québec; il se situe à 31,3 pour 100 000 hommes dans la région, ce qui est statistiquement supérieur à ce qui est enregistré au Québec, soit 24,0 pour 100 000. À remarquer que les femmes songent au suicide dans des proportions comparables à celles des hommes. Dans la région¹³, 2,4 % des femmes en regard de 3,0 % des hommes disent avoir eu des idées suicidaires, ce qui est le cas de 2,8 % des Québécoises en comparaison de 2,7 % des Québécois.

9 Les écarts observés entre la région de la Chaudière-Appalaches et l'ensemble du Québec sont statistiquement significatifs, peu importe le sexe.

10 En ce qui concerne la perception de mauvaise santé, les écarts observés entre la région de la Chaudière-Appalaches et l'ensemble du Québec ne sont pas statistiquement significatifs, et ce, peu importe le sexe.

11 Les écarts observés entre la région de la Chaudière-Appalaches et l'ensemble du Québec sont statistiquement significatifs, peu importe le sexe, en 2008 comme en 1988.

12 En 2008, l'écart observé entre la région de la Chaudière-Appalaches et l'ensemble du Québec est statistiquement significatif chez les femmes.

13 En ce qui concerne les données régionales, leur coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette donnée doit être interprétée avec prudence.



TABLEAU 6.1

INDICATEURS DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 1988, 2006, 2008 ET 2010

		CHAUDIÈRE-APPALACHES		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL					
		ANNÉES			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	83,6 r	78,8 r	82,9	78,3
	1988	80,6 r	72,6 r	79,7	72,2
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE	2006	70,7	68,4	68,3	66,5
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À 65 ANS	2006	12,0	11,5	11,0	10,7
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ	2010	10,0	9,0	9,3	10,4
MORTALITÉ					
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
ENSEMBLE DES CAUSES	2008	590,9 t	836,9 t	629,5	862,5
	1988	727,6 t	1 275,6 t	772,0	1339,8
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	2008	157,0 t	217,5 t	166,5	232,5
	1988	324,8 t	543,7	349,5	565,4
TUMEURS MALIGNES	2008	186,0 t	287,3	206,6	296,2
	1988	188,2 t	347,4 t	207,3	372,0
SUICIDES	2008	8,2	31,3 r	7,2	24,0
	1988	6,5	36,5 r	7,7	27,4
MALADIES					
		TAUX %			
PROBLÈME D'HYPERTENSION	2008	21,2	16,9	19,1	17,0
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
INCIDENCE DU CANCER – ENSEMBLE DES TUMEURS MALIGNES	2006	438,1	604,5	459,2	590,5
INCIDENCE DU CANCER DU SEIN CHEZ LA FEMME OU DE LA PROSTATE CHEZ L'HOMME	2006	131,1	135,1	133,2	123,5
INCIDENCE DU CANCER DU POU MON	2006	52,5 t	123,8	68,2	121,2
INCIDENCE DU CANCER DU CÔLON OU DU RECTUM	2006	54,7	80,6	56,9	85,1
SANTÉ MENTALE					
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE	2010	4,3 w	3,1 w	4,0	4,0
STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	2008	24,2	25,1	27,0	26,4
DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	2008	25,6	18,2	23,2	16,6
INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL	2008	--- x	--- x	2,4	2,6
IDÉES SUICIDAIRES	2008	2,4 w	3,0 w	2,8	2,7
FAIBLE SOUTIEN	2010	10,4 w	-- x	10,0	14,0
HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT					
		TAUX %			
CONSOMMATION MOINS DE 5 FOIS PAR JOUR DE FRUITS ET DE LÉGUMES	2010	35,4	53,0	39,7	56,7
12 ÉPISODES DE CONSOMMATION ÉLEVÉE D'ALCOOL PAR ANNÉE	2010	10,5	29,1	10,8	25,7
FUMEURS	2010	17,3	18,9 t	20,6	25,3
SURPLUS DE POIDS	2010	43,0	59,8	42,4	58,5
PRISE DE TENSION	2008	79,5 t	75,8 t	85,2	82,6
FAIBLE APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ	2010	13,6	15,4	10,3	11,4
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2008	5,4 w	3,5 w	6,4	5,6
		NOMBRE			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT	2010	2 478	---	38 110	---
		TAUX POUR 1 000 (%)			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT SUR LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	2010	24,3	---	19,6	---

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

w : Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

x : Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LES MALADIES

En 2008, dans la région de la Chaudière-Appalaches, l'hypertension touchait une proportion plus grande de femmes (21,2 %) que d'hommes (16,9 %), tout comme c'est le cas dans l'ensemble de la province.

En 2006, tout comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, la région de la Chaudière-Appalaches compte moins de femmes que d'hommes qui souffrent du cancer. Cette maladie touche les femmes dans une proportion de 438,1 pour 100 000 dans la région comparativement à 604,5 pour 100 000 du côté des hommes. Le cancer du sein est celui qui se révèle le plus courant chez les femmes (29,9 % des cas dans la région), suivi du cancer colorectal (12,5 % des cas) et de celui du poumon (12,0 %). Dans la région, la proportion de femmes atteintes du cancer du poumon (52,5 pour 100 000) est statistiquement plus faible que pour l'ensemble du Québec (68,2 pour 100 000). Chez les hommes, le cancer de la prostate est le plus fréquent (22,3 % des cas dans la région), suivi de celui du poumon (20,5 % des cas). Enfin, le cancer colorectal affecte 13,3 % des hommes atteints d'un cancer dans la région.

LA SANTÉ MENTALE

Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population. Des problèmes de santé mentale peuvent se répercuter tant sur la vie personnelle que sur le fonctionnement des organisations, ce qui entraîne notamment des absences et des frais de fonctionnement supplémentaires¹⁴.

Selon les résultats de 2010, 4,3 % des femmes¹⁵ et 3,1 % des hommes¹⁶ de la région de la Chaudière-Appalaches ont une mauvaise perception de leur santé mentale, alors qu'au Québec c'est le cas d'une proportion égale d'hommes et de femmes (4,0 %). Pour l'année 2008, un stress quotidien élevé est éprouvé par 24,2 % des femmes et 25,1 % des hommes de 18 ans et plus dans la région, taux qui ne se démarquent pas significativement de ceux de l'ensemble du Québec (respectivement 27,0 % en regard de 26,4 %). Enfin, la détresse psychologique atteint davantage les femmes que les hommes, tant dans la région (25,6 % comparativement à 18,2 %) qu'au Québec (23,2 % en comparaison de 16,6 %).

L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE

L'environnement physique et psychologique ainsi que les habitudes de vie influent sur l'état de santé de la population. Le tabagisme, par exemple, expose la population à des risques accrus en matière de cancer et d'autres maladies graves, ce qui peut avoir des conséquences importantes à long terme sur la santé de la population. Par contre, la vérification périodique de la pression artérielle à l'occasion d'une visite médicale permet la détection précoce des problèmes d'hypertension et peut en réduire les conséquences. Par ailleurs, un environnement physique et social difficile est souvent associé à une moins bonne santé.

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, la population qui fume chez les 12 ans et plus est évaluée à 17,3 % chez les femmes¹⁷ en 2010. La proportion d'hommes qui fument dans la région (18,9 %) est statistiquement plus faible que celle de l'ensemble du Québec (25,3 %). La proportion de femmes de la région chez qui on note une grande et fréquente consommation d'alcool, soit 12 épisodes de consommation élevée par année, est semblable à la moyenne provinciale (10,5 % contre 10,8 %), mais inférieure à celle des hommes de la région (29,1 %)¹⁸. On note dans la région un surplus de poids chez 43,0 % des femmes et 59,8 % des hommes, ce qui s'apparente aux moyennes provinciales (42,4 % et 58,5 %). Dans la région, l'insécurité alimentaire touchait, en 2008, 5,4 % des femmes comparativement à 3,5 % des hommes¹⁹. Dans l'ensemble du Québec, l'insécurité alimentaire concerne aussi une plus grande proportion de femmes (6,4 %) que d'hommes (5,6 %). Enfin, on a procédé, en 2010, au retrait préventif au travail de 2 478 femmes enceintes ou allaitant dans la région, et elles étaient parmi les 38 110 Québécoises qui en ont bénéficié, ce qui représente des taux par rapport à la main-d'œuvre féminine de 24,3 % pour la région de la Chaudière-Appalaches et de 19,6 % pour l'ensemble du Québec.

14 Pour la région de la Chaudière-Appalaches, les données de l'année 2008 relatives à l'insatisfaction de la vie en général chez les hommes et chez les femmes de même que celle de l'année 2010 relative au faible soutien social chez les hommes sont manquantes.

15 Le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette donnée doit être interprétée avec prudence.

16 Le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette donnée doit être interprétée avec prudence.

17 Ce taux ne s'écarte pas statistiquement de celui de l'ensemble du Québec (20,6 %).

18 Ce taux ne s'écarte pas statistiquement de celui de l'ensemble du Québec (25,7 %).

19 Tant pour les hommes que pour les femmes de la région de la Chaudière-Appalaches, le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, ces valeurs doivent être interprétées avec prudence.



TABLEAU 6.2

**CERTAINS SERVICES DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 1998, 2004, 2006, 2008 ET 2010**

SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	CHAUDIÈRE-APPALACHES			ENSEMBLE DU QUÉBEC			TAUX DE POPULATION VULNÉRABLE DES GMF	
			FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	CHAUDIÈRE-APPALACHES	ENSEMBLE DU QUÉBEC
SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	%		NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ABSENCE DE MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2008	12,1 t	22,7 t		19,6	34,3			
GMF	NOMBRE	2010			17			209		
		2008			13			163		
		2006			10			108		
		2004			9			76		
GMF – BÉNÉFICIAIRES INSCRITS	POPULATION TOTALE	2010			178 998			2 263 240		
		2008			123 940			1 381 230		
		2006			74 602			800 719		
		2004			41 073			194 591		
	POPULATION VULNÉRABLE	2010			55 064			759 691	30,8	33,6
		2008			33 228			385 477	26,8	27,9
		2006			15 869			183 416	21,3	22,9
		2004			10 860			55 902	26,4	28,7
MAMMOGRAPHIE, DE 50 À 69 ANS	TAUX	2008	72,0 r			67,3				
		2006	71,5 r			65,8				
		2004	71,3 r			63,6				
		1998	57,6			55,7				
	TEST DE DÉPISTAGE	2008	65,3 r			55,6				
	TEST DE DIAGNOSTIC	2008	6,6 t			11,7				
TEST PAP DEPUIS 3 ANS, DE 20 À 69 ANS	TAUX	2008	68,3			69,6				
POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN INSTITUTION DE SANTÉ	TAUX	2006	14,1	7,7		10,7	5,6			
CONSULTATION D'UN MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2010	83,0 r	--- x		77,5	65,1			
		2008	79,7	65,8		77,4	62,9			
OMNIPRATICIENNES ET OMNIPRATICIENS	NOMBRE	2010			403			8 063		
		2006			388			7 565		
	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	2010			99,4			102,3		
		2006			97,7			99,1		

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

x : Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LES SOINS MÉDICAUX

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, la proportion d'omnipraticiennes et d'omnipraticiens par rapport à la population est passée de 97,7 pour 100 000 personnes en 2006 à 99,4 en 2010, soit 15 médecins généralistes de plus en quatre ans. Malgré cette légère augmentation, le ratio demeure inférieur à la moyenne québécoise, soit 102,3 généralistes pour 100 000 personnes en 2010.

De 2005 à 2007, dans la région de la Chaudière-Appalaches, 68,3 % des femmes de 20 à 69 ans ont passé un test PAP²⁰ (69,6 % au Québec). En dix ans, le pourcentage de femmes de 50 à 69 ans ayant subi une mammographie dans la région a augmenté de 14,4 points de pourcentage. Alors qu'il était de 57,6 % en 1998, ce taux est passé à 72,0 %²¹ en 2008.

Une grande partie des soins médicaux que les femmes reçoivent sont liés à la reproduction. D'ailleurs, alors qu'elles sont âgées de 15 à 45 ans, les femmes reçoivent nettement plus de soins que les hommes, tant dans la région de la Chaudière-Appalaches que dans la province. On constate également que les coûts unitaires des actes médicaux sont beaucoup plus élevés pour elles pendant cette période. À l'inverse, les jeunes garçons de 14 ans et moins reçoivent davantage de services que les filles du même âge et, tout comme c'est le cas à partir de 60 ans, le coût moyen des actes médicaux obtenus par les hommes dépasse celui des femmes. Dans la région, comme dans l'ensemble du Québec, chez les 70 ans et plus, la proportion de personnes recevant des services diffère très peu selon le sexe.

LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE

LA FÉCONDITÉ

En 2007, dans la région de la Chaudière-Appalaches, l'indice synthétique de grossesse chez les femmes de 14 à 49 ans est de 2,12 par femme comparativement à 2,29 au Québec. La région se classe au 6^e rang des régions sociosanitaires où l'indicateur de grossesse est le plus bas. Par rapport aux données de 2002, on constate une légère hausse de l'indice synthétique de grossesse qui était alors de 2,00 dans la région de la Chaudière-Appalaches et de 2,22, au Québec. L'âge moyen des mères à la maternité est de 28,5 ans en 2008, comparativement à 29,1 ans au Québec.

La proportion la plus élevée de grossesses se trouve chez les femmes de 25 à 29 ans, taux qui atteint 168,7‰ en 2007 dans la région de la Chaudière-Appalaches, ce qui est statistiquement plus élevé que dans l'ensemble du Québec (143,3‰). À remarquer que ce taux a augmenté dans la région par rapport aux résultats de 2002, alors qu'il se situait à 158,4‰, et qu'il était statistiquement plus élevé qu'au Québec, où il est demeuré le même. L'évolution du nombre de grossesses varie selon le groupe d'âge : de 2002 à 2007, il a diminué chez les plus jeunes et augmenté chez les plus âgées. Ainsi, le taux de grossesse chez les jeunes femmes de 14 à 19 ans dans la région est passé de 19,8‰ en 2002 à 15,7‰ en 2007, soit des taux statistiquement plus faibles que dans l'ensemble du Québec. Chez les 20 à 24 ans, le taux a aussi chuté, de 87,4‰²² en 2002 à 79,8‰²³ en 2007. Une hausse importante du taux de grossesse s'est produite chez les femmes de 30 à 34 ans, où il atteignait 118,8‰²⁴ en 2007 en comparaison de 96,3‰²⁵ en 2002. Exception faite de celles qui sont âgées de 25 à 29 ans, les femmes de la région vivent proportionnellement moins de grossesses que la moyenne des Québécoises.

20 Test de Papanicolaou.

21 Ce taux est statistiquement plus élevé que dans l'ensemble du Québec.

22 Ce taux est statistiquement plus faible que dans l'ensemble du Québec.

23 Ce taux est statistiquement plus faible que dans l'ensemble du Québec.

24 Ce taux est statistiquement plus faible que dans l'ensemble du Québec.

25 Ce taux est statistiquement plus faible que dans l'ensemble du Québec.



TABEAU 6.3

**SERVICES MÉDICAUX REÇUS PAR PERSONNE PARTICIPANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2010**

	PERSONNES PARTICIPANTES		POPULATION 2011		PERSONNES PARTICIPANTES/ POPULATION 2011		SERVICES/ PERSONNE PARTICIPANTE		COÛT/ PERSONNE PARTICIPANTE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE				%				\$	
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
14 ANS ET MOINS	411 007	439 189	572 820	597 600	71,8	73,5	4,5	4,9	204	233
15-34 ANS	806 324	556 471	995 795	1 007 490	81,0	55,2	7,3	5,2	413	246
35-44 ANS	428 207	338 875	508 305	510 725	84,2	66,4	7,9	6,2	413	302
45-59 ANS	812 177	694 356	934 240	917 310	86,9	75,7	9,3	8,0	461	424
60-69 ANS	419 459	380 824	471 060	444 980	89,0	85,6	12,4	12,0	646	678
70 ANS ET PLUS	467 284	329 518	501 860	352 620	93,1	93,4	17,9	19,3	976	1 096
TOTAL	3 344 458	2 739 233	3 984 080	3 830 725	83,9	71,5	9,8	8,9	518	474
CHAUDIÈRE-APPALACHES										
14 ANS ET MOINS	22 602	23 908	30 315	31 740	74,6	75,3	5,0	5,4	211	237
15-34 ANS	41 988	31 107	47 410	49 625	88,6	62,7	7,7	5,3	426	232
35-44 ANS	21 042	18 011	24 145	25 140	87,1	71,6	7,7	5,9	381	267
45-59 ANS	43 788	39 181	49 380	49 575	88,7	79,0	8,9	7,6	424	388
60-69 ANS	23 409	22 858	26 480	26 500	88,4	86,3	11,4	11,2	576	621
70 ANS ET PLUS	24 709	18 043	26 465	19 380	93,4	93,1	15,8	17,1	884	997
TOTAL	177 538	153 108	204 195	201 955	86,9	75,8	9,4	8,4	484	436

Source : Institut de la statistique du Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023).



En ce qui a trait plus particulièrement au taux de grossesse chez les adolescentes de la région de la Chaudière-Appalaches, il était de 6,9‰ en 2007 chez celles qui étaient âgées de 14 à 17 ans et de 33,8‰ chez les jeunes femmes âgées de 18 et 19 ans, soit des taux statistiquement plus faibles qu'au Québec (14,2‰ et 57,5‰). Dans la région comme au Québec, le taux de grossesse a diminué de 2002 à 2007. En 2002, il atteignait 9,1‰ chez les adolescentes de la région âgées de 14 à 17 ans et 40,2‰ chez les 18 et 19 ans, soit une fois encore des taux statistiquement plus faibles que dans l'ensemble du Québec (18,9‰ et 66,5‰). Cependant, toutes ne rendent pas leur grossesse à terme : en 2007, 5,4‰ des adolescentes de 14 à 17 ans et 19,2‰ de celles qui étaient âgées de 18 et 19 ans ont eu recours à une interruption volontaire de grossesse (IVG), ce qui est statistiquement inférieur aux moyennes provinciales (11,0‰ et 35,7‰). Si l'on considère les avortements naturels qui surviennent, on compte, en 2007 dans la région, 1,4 naissance pour 1 000 adolescentes de 14 à 17 ans et 13,6 naissances pour 1 000 jeunes femmes de 18 et 19 ans, soit des taux statistiquement plus faibles que dans l'ensemble du Québec (3,0‰ et 19,9‰). Par ailleurs, chez les femmes de 14 à 49 ans, on enregistre en 2009 une proportion de 17,4 IVG pour 100 naissances vivantes comparativement à 33,6 au Québec.

LA MATERNITÉ

On considère les indicateurs de naissances de faible poids et de mortalité infantile comme pertinents pour évaluer la santé des femmes. Ainsi, le taux de naissances de faible poids atteignait 5,1 % en 2009 dans la région de la Chaudière-Appalaches, taux statistiquement inférieur à celui du Québec (5,7 %). Quant à la mortalité infantile, son taux a peu varié dans la région : il est passé de 4,6‰ en 1998 à 4,5‰ en 2008 (et de 5,3 à 4,6‰ dans l'ensemble du Québec).

Les études de santé publique relient généralement la faible scolarité des mères à des risques accrus en matière de santé. En 2007, les mères faiblement scolarisées donnaient naissance à 6,0 % des enfants dans la région de la Chaudière-Appalaches comparativement à 10,7 % en 1998, soit des taux statistiquement inférieurs à la moyenne québécoise, où 9,7 % des naissances de 2007 étaient le fait de mères faiblement scolarisées en comparaison de 14,7 % en 1998. Les Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)²⁶, qui s'adressent à ce groupe de femmes, ont permis de joindre 100,0 % de ces mères en 2011 dans la région, proportion qui s'établissait à 66,2 % en 2009.

LA SANTÉ AU TRAVAIL

En 2011, à l'instar des Québécoises, les femmes de la région de la Chaudière-Appalaches subissent moins souvent des lésions professionnelles associées au travail que les hommes. En effet, le taux de personnes ayant subi des lésions professionnelles par rapport à la population ayant travaillé pendant l'année atteint dans la région 16,5‰ chez les femmes contre 41,4‰ chez les hommes. À noter que, chez ces derniers, le taux est plus élevé que dans l'ensemble du Québec (28,8‰), alors qu'il est semblable chez les femmes (15,1‰). Le facteur de risque lié aux contraintes physiques est significativement plus important chez les hommes que chez les femmes. Chez les hommes de la région, ce facteur de risque est aussi supérieur à celui des Québécois. Les risques liés aux tensions et les troubles musculo-squelettiques sont, par contre, plus élevés chez les femmes que chez les hommes.

26 Définition du pourcentage de femmes ayant accouché dans l'année de référence et suivies dans les SIPPE : « Nombre de femmes en situation d'extrême pauvreté ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) parmi l'ensemble de femmes ayant accouché au cours de la même période et ayant moins de 11 ans de scolarité. Cet indicateur permet de mesurer l'atteinte des cibles à rejoindre pour l'année de référence. L'inscription aux SIPPE peut dater de l'année antérieure à l'année de référence. Elle peut se faire en périodes prénatale ou postnatale. Le nombre de femmes ayant moins de 11 ans de scolarité au moment de l'accouchement est utilisé pour identifier au dénominateur la population à rejoindre, soit les femmes en situation d'extrême pauvreté » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 6.4

**INDICATEURS DE SANTÉ DE LA REPRODUCTION CHEZ LES FEMMES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 1998, 2002, 2007-2009 ET 2011**

			CHAUDIÈRE-APPALACHES	ENSEMBLE DU QUÉBEC		
			FEMMES	TOTAL	FEMMES	TOTAL
GROSSESSES						
GROSSESSES DE 14 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2007	2,12		2,29	
		2002	2,00		2,22	
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2008	1,78		1,63	
		2007	1,72		1,58	
		2002	1,57		1,48	
		1998	1,64		1,58	
IVG DE 14 À 49 ANS	IVG POUR 100 NAISSANCES VIVANTES (MOYENNE SUR 5 ANS) (%)	2009	17,4		33,6	
		2007	19,1		37,8	
		2002	21,7		42,2	
		1998	19,4		36,1	
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE						
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	ÂGE MOYEN À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	28,5		29,1	
		2007	28,4		29,0	
		2002	28,1		28,4	
		1998	28,2		28,3	
GROSSESSES DE 14 À 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	15,7 t		28,3	
		2002	19,8 t		35,6	
GROSSESSES DE 20 À 24 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	79,8 t		92,1	
		2002	87,4 t		102,5	
GROSSESSES DE 25 À 29 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	168,7 r		143,3	
		2002	158,4 r		143,3	
GROSSESSES DE 30 À 34 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	118,8 t		124,7	
		2002	96,3 t		105,8	
GROSSESSES DE 35 À 49 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	12,3 t		19,3	
		2002	11,4 t		17,2	
GROSSESSES À L'ADOLESCENCE						
GROSSESSES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	6,9 t		14,2	
		2002	9,1 t		18,9	
IVG DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	5,4 t		11,0	
NAISSANCES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	1,4 t		3,0	
GROSSESSES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	33,8 t		57,5	
		2002	40,2 t		66,5	
		1998	40,8 t		68,6	
IVG 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	19,2 t		35,7	
NAISSANCES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	13,6 t		19,9	
MATERNITÉ						
NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 11 ANS DE SCOLARITÉ	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2007	6,0 t		9,7	
		2002	8,5 t		13,5	
		1998	10,7 t		14,7	
FEMMES SUIVIES DANS LES SIPPE	TAUX (%)	2011	100,0		82,2	
		2009	66,2		69,0	
LITS DE SOINS DE NOUVEAU-NÉS	NOMBRE DE LITS / 100 000 PERSONNES	2009		20		20
		2008		20		21
		2007		20		21
		2002		24		22
		1998		24		23
NAISSANCES FAIBLE POIDS	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2009	5,1 t		5,7	
		2008	5,2 t		5,7	
		2007	5,1 t		5,7	
		2002	5,2		5,7	
		1998	5,6		6,0	
MORTALITÉ INFANTILE TOTALE	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (‰)	2008		4,5		4,6
		2007		4,6		4,7
		2002		4,6		5,0
		1998		4,6		5,3

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 6.5

LÉSIONS PROFESSIONNELLES ET RISQUES ASSOCIÉS AU TRAVAIL ET PROPORTION DE PERSONNES AU TRAVAIL AYANT EU DES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES (TMS) LIÉS À L'EMPLOI PRINCIPAL ACTUEL SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO SANITAIRE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2008 ET 2011

	CHAUDIÈRE-APPALACHES	ENSEMBLE DU QUÉBEC	CHAUDIÈRE-APPALACHES	ENSEMBLE DU QUÉBEC
	FEMMES		HOMMES	
LÉSIONS 2011 (NOMBRE)	1 679	29 369	4 910	61 661
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ EN 2010-2011	101 830	1 947 635	118 665	2 137 485
TAUX PAR PERSONNE ACTIVE EXPÉRIMENTÉE (‰)	16,5	15,1	41,4	28,8
FACTEURS DE RISQUES 2008 (‰)				
CONTRAINTES PHYSIQUES*	19,4	14,0	41,1	30,5
TENSIONS**	13,0	16,3	12,5	12,4
TMS**	20,1	23,7	18,6	16,2

* La valeur est significativement plus élevée chez les hommes que chez les femmes dans la région comme au Québec, au seuil de 5 %. Chez les hommes, elle est aussi significativement plus élevée que dans l'ensemble du Québec.

** Pour la région, le test d'association est supérieur au seuil de 5 % à partir duquel le lien n'est pas significatif. La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec (2012).

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Si les femmes sont moins exposées que les hommes aux problèmes de santé physique, elles demeurent nettement plus nombreuses qu'eux à être victimes de violence conjugale. Également, il est inquiétant de constater que, dès leur jeune âge, que ce soit dans un contexte conjugal ou non, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être agressées sexuellement, dans la région de la Chaudière-Appalaches comme dans l'ensemble du Québec.





LES VICTIMES D'INFRACTION CONTRE LA PERSONNE

Au chapitre des crimes contre la personne déclarés en 2011, les résultats de la région de la Chaudière-Appalaches sont moins inquiétants que ceux de plusieurs régions du Québec. En effet, les taux de victimisation y sont inférieurs aux moyennes provinciales, tant chez les adultes que chez les jeunes. Chez les filles, la région se classe au dernier rang des taux de victimisation²⁷ et au 15^e rang chez les garçons, devant les régions de l'Estrie et du Nord-du-Québec.

De façon plus spécifique, les taux de victimisation des femmes adultes dans la région de la Chaudière-Appalaches sont nettement inférieurs aux taux notés dans l'ensemble du Québec pour toutes les catégories d'infractions, à l'exception de la proportion d'homicides, de tentatives de meurtres et d'autres agressions entraînant la mort. Chez les hommes adultes de la région, les taux sont également inférieurs aux taux provinciaux, et ce, pour toutes les catégories d'infractions confondues, à l'exception cette fois-ci des agressions sexuelles dont le faible taux est identique à celui du Québec. Les voies de fait sont la catégorie d'infraction la plus rapportée par les femmes et les hommes dans la région comme au Québec.

Chez les femmes adultes de la région de la Chaudière-Appalaches, les menaces et le harcèlement criminel représentent, par ordre d'importance, les catégories qui suivent juste après les voies de fait. Ainsi, pour les femmes adultes, les menaces et le harcèlement criminel sont particulièrement élevés. L'ordre de prévalence est le même chez les hommes de la région. Chez ces derniers, les taux sont beaucoup plus faibles que ceux des femmes pour le harcèlement et les enlèvements, alors qu'au contraire ils les dépassent pour les voies de fait et les menaces.

Quant à la situation chez les jeunes, elle se révèle un peu plus inquiétante. L'écart diminue entre les taux régionaux et les taux provinciaux de victimes de voies de fait, crime qui apparaît encore une fois au 1^{er} rang en matière d'infractions contre la personne. C'est le cas tant pour les filles que pour les garçons. Chez les mineures de la région de la Chaudière-Appalaches, les voies de fait sont suivies, par ordre d'importance, des agressions sexuelles, des menaces puis des autres infractions d'ordre sexuel. Au Québec, l'ordre de prévalence est le même : les voies de fait sont suivies des agressions sexuelles et des menaces

puis des autres infractions d'ordre sexuel. Dans la région, le taux de harcèlement criminel est plus élevé que le taux québécois : 49,3 cas rapportés pour 100 000 filles comparativement à 44,1 cas au Québec.

LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES

Les infractions sexuelles comprennent les agressions sexuelles²⁸ et les autres infractions d'ordre sexuel²⁹, qui concernent principalement les personnes mineures. Selon le ministère de la Sécurité publique, les premières composent 75 % des infractions sexuelles déclarées au Québec, encore en 2011 (2012a).

En matière d'agression sexuelle, le taux de victimisation des femmes adultes dans la région de la Chaudière-Appalaches est inférieur au taux national (36,9 pour 100 000 comparativement à 46,6 au Québec) alors que celui des hommes adultes lui est identique (3,7 pour 100 000). Les taux des hommes et ceux des femmes sont toutefois sans commune mesure : si le taux de victimes d'agressions sexuelles diminue chez les femmes lorsqu'elles deviennent adultes, tendance qui s'observe également chez les hommes, le taux de femmes victimes au Québec est au moins 12 fois plus élevé que celui des hommes.

Par ailleurs, chez les jeunes de moins de 18 ans, le taux d'agressions sexuelles dans la région de la Chaudière-Appalaches est inférieur à la moyenne québécoise, tant pour les jeunes femmes (165,9 pour 100 000 contre 215,5 au Québec) que pour leurs homologues masculins (49,5 pour 100 000 en regard de 54,3).

LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Dans l'ensemble du Québec, 47,5 % des femmes victimes d'actes criminels le sont dans un contexte conjugal comparativement à 12,0 % des hommes. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, la proportion de femmes victimes d'infractions contre la personne dans un contexte conjugal (50,9 %) est plus élevée que dans l'ensemble du Québec, alors que chez les hommes cette proportion est égale à celle du Québec (12,0 %). Au chapitre de la violence conjugale³⁰, chez les personnes de 12 ans et plus, la région occupe le 2^e rang

27 Le taux de victimisation est le nombre de victimes, durant une période, sur 100 000 personnes du même groupe (sexe et groupe d'âge) dans une région. Il permet la comparaison entre les années, les régions et les groupes de la population.

28 Les agressions sexuelles font référence à l'emploi d'une force directe ou indirecte dans des circonstances de nature sexuelle, à l'encontre d'une personne et sans son consentement, et portant préjudice à son intégrité sexuelle (Ministère de la Sécurité publique, 2012c).

29 Les autres infractions d'ordre sexuel comprennent principalement des infractions relatives à des personnes mineures : contacts sexuels (moins de 16 ans), incitation à des contacts sexuels (moins de 16 ans), exploitation sexuelle (16 et 17 ans), corruption d'enfant (moins de 18 ans), leurre au moyen d'un ordinateur (moins de 18 ans), relations sexuelles anales (moins de 18 ans). Les autres infractions comprennent également l'inceste et le voyeurisme, de même que d'autres infractions beaucoup moins fréquentes concernant des adultes (exploitation sexuelle à l'endroit d'une personne déficiente, relations sexuelles anales non consentantes, bestialité).

30 Les infractions comptabilisées sont celles qui ont été commises par un conjoint, un ex-conjoint, un ami intime ou un ex-ami intime.



TABLEAU 7.1

**VICTIMES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011**

	FEMMES		HOMMES	
	CHAUDIÈRE- APPALACHES	ENSEMBLE DU QUÉBEC	CHAUDIÈRE- APPALACHES	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE MOINS DE 18 ANS				
NOMBRE*	242	6 961	260	7 053
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	0,0	1,1	14,8	3,3
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	256,7	376,4	383,4	529,9
AGRESSION SEXUELLE	165,9	215,5	49,5	54,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	59,6	101,2	44,5	30,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	5,2	23,1	7,4	14,1
MENACES	77,8	119,8	113,8	128,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	49,3	44,1	17,3	18,8
TOTAL	627,5	935,2	643,1	903,0
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	908	31 376	859	29 580
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	3,1	2,2	3,1	5,5
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	276,6	505,0	326,5	540,6
AGRESSION SEXUELLE	36,9	46,6	3,7	3,7
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	1,2	2,0	0,0	0,3
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	20,3	27,2	5,5	9,6
MENACES	118,6	175,5	140,3	212,3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	68,2	90,3	14,1	30,9
TOTAL	558,1	958,0	526,2	931,0

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



parmi les taux les plus bas à l'échelon régional, et ce, du côté des victimes féminines (275,5 pour 100 000) et des victimes masculines (59,1 pour 100 000)³¹.

Si l'on considère la population adulte uniquement, la région de la Chaudière-Appalaches affiche le taux le plus faible de victimisation féminine (284,0 pour 100 000 comparativement à 454,6 au Québec) et elle se classe au 2^e rang parmi les taux les plus faibles en matière de victimisation masculine (63,1 pour 100 000 en comparaison de 112,2 au Québec). Dans la région, un peu plus de 81,8 % des victimes adultes de violence conjugale sont des femmes, proportion semblable à celle de la province (80,7 %). Autrement dit, pour chaque homme victime d'un acte criminel dans un contexte conjugal au Québec, un peu plus de quatre femmes le sont.

Le taux de victimisation des filles de 12 à 17 ans³² en matière de violence conjugale dans la région de la Chaudière-Appalaches (187,2 pour 100 000) occupe le 2^e rang parmi les taux les plus faibles du Québec. Pour ce qui est des garçons, toutefois, cinq autres régions laissent voir un taux moins élevé que celui qui est enregistré dans la région (14,4 pour 100 000). Tout comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, les taux féminin et masculin sont donc très éloignés l'un de l'autre, et l'on constate une vulnérabilité accrue chez les adolescentes.

En contexte conjugal, pour les voies de fait seulement, le taux de victimisation des mineures de la région de la Chaudière-Appalaches (82,4 pour 100 000) est inférieur au taux national (154,3). Les agressions sexuelles arrivent au 2^e rang chez les mineures (44,9 pour 100 000 comparativement à 46,2 au Québec) suivies des menaces.

Chez les femmes adultes de la région de la Chaudière-Appalaches, le taux d'agressions sexuelles en contexte conjugal est de 9,2 pour 100 000, ce qui est presque identique au taux national observé (9,3), alors que celui des hommes est nul en région, et pratiquement nul au Québec (0,1).

En fait, les femmes sont nettement plus vulnérables à la violence conjugale que les hommes, quelle que soit la catégorie d'infraction. Les voies de fait demeurent l'infraction la plus fréquente, particulièrement pour les femmes de 18 à 49 ans. Le taux de victimisation, chez les femmes adultes de la région de la Chaudière-Appalaches est de 174,6 pour 100 000 (300,0 au Québec), alors qu'il se situe à 51,5 pour 100 000 chez les hommes (85,7 au Québec).

En contexte conjugal, le ministère de la Sécurité publique signale une progression marquée du taux d'infraction à l'échelle nationale (11,2 %), de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans (2012b). À noter que, dans la région de la Chaudière-Appalaches, les auteurs présumés des infractions criminelles dans un contexte conjugal commises envers les femmes sont en grande majorité les ex-conjoints (47,7 %), suivis des conjoints (43,2 %) et des amis intimes (9,0 %). Au Québec, les conjoints sont plus souvent les agresseurs (45,9 %), suivis des ex-conjoints (37,2 %) et des amis intimes (16,9 %).

LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les données des centres jeunesse permettent d'offrir un autre éclairage sur la victimisation juvénile³³. Toutefois, seulement une partie des signalements traités par les centres jeunesse est retenue (44,7 % dans la région de la Chaudière-Appalaches contre 42,3 % dans l'ensemble du Québec)³⁴ et, parmi celle-ci, seule une proportion (inconnue) fait l'objet d'une plainte au criminel. Plus précisément, dans la région de la Chaudière-Appalaches, sur les 1 046 signalements reçus concernant les filles de 12 ans et moins, 44,9 % ont été retenus, tandis que c'est le cas pour 47,3 % des 1 257 signalements reçus concernant les garçons. Par ailleurs, chez les jeunes de 13 à 17 ans, des proportions moins importantes de signalements ont été retenues, tant dans la région (43,0 % pour les filles en regard de 40,2 % pour les garçons) que dans l'ensemble du Québec, où à peine plus du tiers des signalements ont été retenus.

Les signalements traités en centres jeunesse fournissent de l'information sur la répartition des dossiers selon la problématique, et ce, en fonction de l'âge et du sexe. Par ailleurs, si les garçons de 12 ans et moins sont plus nombreux que les filles de ce groupe d'âge à être victimes de violence, la situation s'inverse chez les 13 à 17 ans au Québec et cet écart diminue énormément dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Exception faite de la catégorie « autres raisons », l'abus physique demeure le motif de suivi le plus fréquent au Québec et dans la région de la Chaudière-Appalaches. Dans le groupe d'âge des 12 ans et moins, les garçons sont plus nombreux que

31 « Plusieurs facteurs peuvent expliquer les variations régionales de la violence en contexte conjugal : des caractéristiques démographiques et socioéconomiques (le chômage, la défavorisation matérielle et sociale, le niveau de scolarité), certains déterminants de la santé (le soutien social, la consommation d'alcool, la perception de la santé ou la santé mentale) et les comportements de violences dans la région (les abus dans l'enfance, la délinquance et la criminalité violente). Seule une analyse spécifique pour chaque région permet de mieux comprendre le rôle de ces facteurs sur le niveau de violence et de déterminer de pistes d'intervention » (Ministère de la Sécurité publique 2012b, p. 3).

32 En matière de violence conjugale, les données juvéniles concernent les 12 à 17 ans et ne peuvent donc être comparées avec les données juvéniles pour l'ensemble des infractions contre la personne puisque ces dernières concernent tous les moins de 18 ans.

33 Les données relatives à la violence physique, sexuelle et psychologique sont exposées ici. La catégorie « Autres raison » du tableau 7.3 comprend la négligence, les troubles du comportement et l'abandon. La prostitution juvénile est classée dans la catégorie des troubles du comportement, dans laquelle les problématiques ne sont pas spécifiées.

34 Pour l'ensemble du Québec, du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, 21 % de l'ensemble des signalements traités n'ont pas été retenus parce que les parents ont pris des moyens pour protéger leur enfant ou ont accepté de se mobiliser dans une démarche d'aide auprès de ressources du milieu.



TABEAU 7.2

VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES ÂGÉS DE 12 ANS ET PLUS ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	CHAUDIÈRE-APPALACHES	ENSEMBLE DU QUÉBEC	CHAUDIÈRE-APPALACHES	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE 12 À 17 ANS				
NOMBRE*	25	814	2	80
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,0	0,0	0,0
VOIES DE FAIT	82,4	154,3	7,2	18,0
AGRESSION SEXUELLE	44,9	46,2	0,0	1,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	7,5	12,7	0,0	0,0
MENACES	30,0	53,1	7,2	6,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	22,5	39,3	0,0	3,3
TOTAL	187,2	313,3	14,4	29,4
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	462	14 889	103	3 564
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	2,5	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	174,6	300,0	51,5	85,7
AGRESSION SEXUELLE	9,2	9,3	0,0	0,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	18,4	17,1	0,6	0,4
MENACES	33,2	62,0	8,0	14,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	40,0	56,2	3,1	9,0
TOTAL	284,0	454,6	63,1	112,2
POPULATION DE 12 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	487	15 703	105	3 644
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	2,3	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	166,9	289,2	47,8	80,3
AGRESSION SEXUELLE	11,9	12,0	0,0	0,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	17,5	16,7	0,6	0,4
MENACES	32,8	61,3	7,9	13,5
HARCÈLEMENT CRIMINEL	38,5	55,0	2,8	8,5
TOTAL	275,5	444,0	59,1	105,6

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



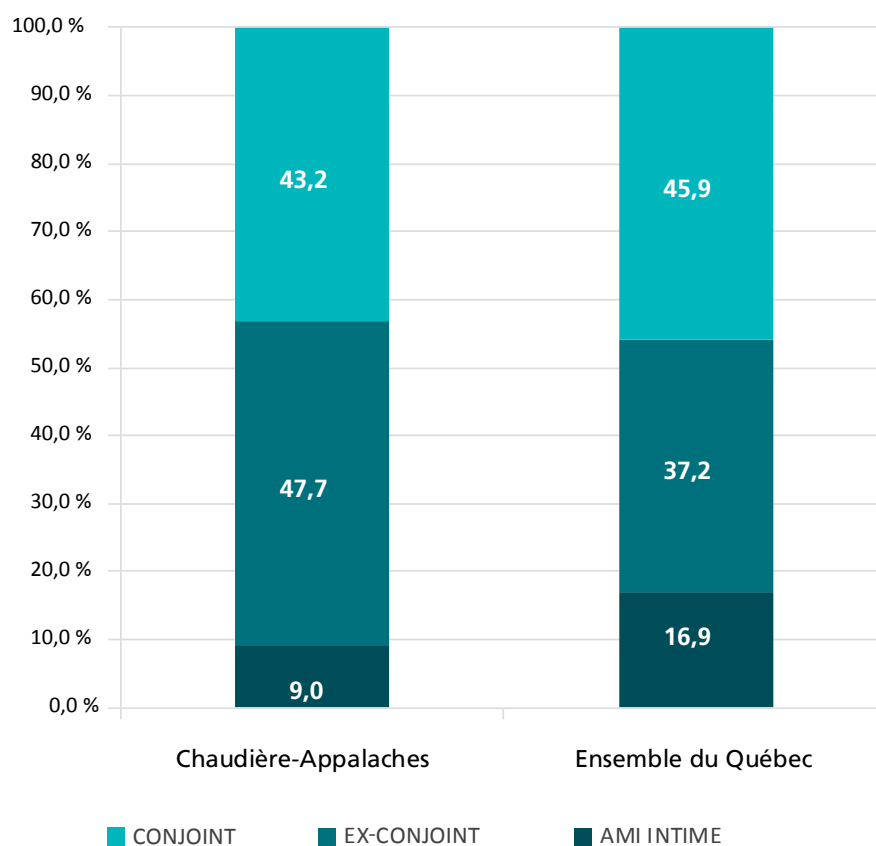
les filles à être victimes de ce type de violence. La situation s'inverse chez les 13 à 17 ans, les filles devenant les principales victimes d'abus ou étant à risque en matière d'abus physique, ce qui constitue 58,1 % de ces dossiers dans la région et 60,7 % dans l'ensemble du Québec.

Au chapitre des abus sexuels, les données signalent une incidence beaucoup plus élevée chez les adolescentes que chez les adolescents, dans la région de la Chaudière-Appalaches comme dans l'ensemble du Québec. Dans la région, pour les 13 à 17 ans, 85,1 % des dossiers d'abus ou à risque en matière d'abus sexuels et 82,0 % de ceux de l'ensemble du Québec concernent les filles en 2011. Chez les plus jeunes, les filles représentent dans la région une part moins large de ces signalements que dans l'ensemble du Québec, soit 53,0 % des dossiers retenus contre 62,3 %.

Comme c'est le cas pour les autres catégories de problèmes, les signalements en matière de violence psychologique sont moins nombreux chez les filles de 13 à 17 ans que chez les plus jeunes, dans la région de la Chaudière-Appalaches comme au Québec. Pour les 12 ans et moins, les dossiers de mauvais traitements psychologiques touchent majoritairement les garçons (57,2 % des dossiers dans la région comparativement à 51,6 % dans l'ensemble du Québec), tandis que les filles sont plus souvent visées chez les 13 à 17 ans (54,2 % dans la région en regard de 61,6 % dans l'ensemble du Québec).

GRAPHIQUE 7.1

**AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SUR DES FEMMES
SELON LA RELATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011**



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



TABLEAU 7.3

SIGNALEMENTS RETENUS D'ABUS OU DE RISQUES D'ABUS PHYSIQUES OU SEXUELS, AINSI QUE DE MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2011

	CHAUDIÈRE-APPALACHES						ENSEMBLE DU QUÉBEC					
	FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*		FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
JEUNES DE 12 ANS ET MOINS*												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	1 046	---	1 257	---	2 305	---	24 717	---	27 700	---	52 513	---
SIGNALEMENTS RETENUS	470	44,9	595	47,3	1 067	46,3	11 133	45,0	12 739	46,0	23 881	45,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	145	30,9	204	34,3	349	32,7	3 075	27,6	4 066	31,9	7 141	29,9
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	44	9,4	39	6,6	83	7,8	1 433	12,9	866	6,8	2 299	9,6
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	68	14,5	91	15,3	159	14,9	1 867	16,8	1 993	15,6	3 860	16,2
AUTRES RAISONS	213	45,3	261	43,9	476	44,6	4 758	42,7	5 814	45,6	10 581	44,3
JEUNES DE 13 À 17 ANS												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	574	---	609	---	1 183	---	12 757	---	11 969	---	24 731	---
SIGNALEMENTS RETENUS	247	43,0	245	40,2	492	41,6	4 713	36,9	4 063	33,9	8 780	35,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	50	20,2	36	14,7	86	17,5	1 124	23,8	729	17,9	1 853	21,1
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	40	16,2	7	2,9	47	9,6	745	15,8	163	4,0	908	10,3
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	26	10,5	22	9,0	48	9,8	546	11,6	340	8,4	886	10,1
AUTRES RAISONS	131	53,0	180	73,5	311	63,2	2 298	48,8	2 831	69,7	5 133	58,5

* Ce résultat inclut les signalements dont l'âge de l'enfant est inconnu.

Source : Association des centres jeunesse du Québec (2013).

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Bien que leur présence se soit accrue au cours des dernières décennies, les femmes sont aujourd'hui encore minoritaires au sein des lieux décisionnels et leur progression s'y fait manifestement d'une manière lente. De l'Assemblée nationale aux instances régionales, en passant par les postes à la mairie et au conseil municipal, la place qu'occupent les femmes en politique demeure insuffisante, au Québec comme ailleurs. Quoique les conseils des commissaires des commissions scolaires présentes dans la région de la Chaudière-Appalaches comptent une proportion de femmes et d'hommes s'approchant de la parité, les données de 2012 indiquent que le nombre de femmes demeure bien faible au sein des instances de la région et qu'il avait même diminué à la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches avant que celle-ci ne soit dissoute.

L'application du principe de l'égalité entre les femmes et les hommes au projet sociétal québécois contribue à ce qu'il devienne porteur, tout en assurant la population qu'il demeure garant de la qualité de vie démocratique au Québec.





LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

Depuis 2005, toutes les municipalités du Québec doivent tenir simultanément des élections générales tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre. Aujourd'hui encore, trop peu de femmes accèdent à la mairie. En 2012, 21 femmes étaient élues ou réélues mairesses dans la région de la Chaudière-Appalaches sur les 136 postes à pourvoir, ce qui équivaut à 15,4 % en comparaison de 16,1 % au Québec. Le nombre de mairesses dans la région est ainsi le même qu'en 2007. Pour ce qui est des postes aux conseils municipaux, on note dans la région une proportion de 26,3 % de conseillères municipales en 2012, ce qui se situe sous le taux de 29,3 % observé dans la province. Cela représente l'élection dans la région de 24 conseillères de plus qu'en 2007.

L'élection de jeunes femmes aux conseils municipaux a beaucoup augmenté au Québec de 2007 à 2012. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, 17 jeunes femmes de plus qu'en 2007 sont conseillères municipales en 2012, alors que seulement 7 femmes de plus de 35 ans se sont ajoutées au nombre de conseillères municipales dans le même intervalle. Dans l'ensemble du Québec, 9 des 10 jeunes de plus qu'en 2007 qui ont été élus à la mairie étaient des femmes.

Les municipalités régionales de comtés (MRC) ont été instituées en 1979 pour faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions concernant les villes qui les composent. La préfète ou le préfet peut soit se faire désigner par le conseil de la MRC, soit se faire élire au suffrage universel. En 2007, une seule femme occupait ce poste parmi les neuf préfets siégeant dans la région de la Chaudière-Appalaches, alors qu'en 2012, on ne compte aucune préfète.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS

Les conférences régionales des élus (CRÉ)³⁵ étaient les interlocutrices privilégiées du gouvernement en matière de développement régional. Les CRÉ avaient pour mandat de favoriser la concertation des partenaires du milieu socioéconomique, de mettre en œuvre les priorités régionales par l'entremise d'ententes et de donner des avis au ministre sur le développement de leur région. Les CRÉ avaient par ailleurs l'obligation de préparer, tous les cinq ans, un plan de développement qui tienne compte de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique, selon les principes de l'égalité et de la parité. Ainsi, la présence des femmes au sein du conseil d'administration des CRÉ était importante afin que la planification régionale intègre leurs besoins et leurs attentes. Les conseils d'administration des CRÉ étaient composés en majorité d'élues et d'élus municipaux et de personnes représentant divers secteurs socioéconomiques et des communautés autochtones, dont le nombre ne devait pas dépasser le tiers du total des sièges. Sauf certaines exceptions et adaptations régionales, c'étaient les maires et les mairesses des municipalités qui devaient siéger au conseil d'administration.

En 2012, le conseil d'administration de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches était composé de 34 membres, dont 5 femmes (14,7 %), ce qui indique un recul comparativement à 2007 où 7 femmes y étaient présentes, pour un nombre identique de sièges. De plus, la présence des femmes à la CRÉ de la Chaudière-Appalaches était inférieure à la moyenne du Québec où les femmes occupaient 25,8 % des sièges des conseils d'administration des CRÉ.

35 Les CRÉ ont été dissoutes sans autres formalités à la sanction de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le 21 avril 2015.



TABLEAU 8.1

PRÉSENCE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2007 ET 2012

	FEMMES		TOTAL		TAUX DE FEMMES		JEUNES FEMMES		TOTAL JEUNES		TAUX DE FEMMES CHEZ LES JEUNES		TAUX DE JEUNES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
	NOMBRE				%		NOMBRE				%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	161	183	1 137	1 134	14,2	16,1	1	10	11	21	9,1	47,6	1,0	1,9
CONSEILS MUNICIPAUX	1 891	2 063	7 110	7 031	26,6	29,3	170	310	518	739	32,8	41,9	7,3	10,5
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	10	12	88	89	11,4	13,5	0	0	1	0	0,0	0,0	1,1	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEILS D'ADMINISTRATION	171	166	645	644	26,5	25,8	8	7	20	23	40,0	30,4	3,1	3,6
CONSEILS EXÉCUTIFS	39	38	136	148	28,7	25,7	1	0	3	2	33,3	0,0	2,2	1,4
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENCES	32	32	71	71	45,1	45,1	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	1,4
CONSEILS DES COMMISSAIRES	701	719	1 465	1 455	47,8	49,4	48	42	88	69	54,5	60,9	6,0	4,7
CHAUDIÈRE-APPALACHES														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	21	21	136	136	15,4	15,4	1	3	3	6	33,3	50,0	2,2	4,4
CONSEILS MUNICIPAUX	194	218	826	830	23,5	26,3	21	38	73	107	28,8	35,5	8,8	12,9
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	1	0	9	9	11,1	0,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEIL D'ADMINISTRATION	7	5	34	34	20,6	14,7	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEIL EXÉCUTIF	2	1	7	7	28,6	14,3	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENCES	0	0	4	4	0,0	0,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS DES COMMISSAIRES	40	41	87	88	46,0	46,6	2	1	4	1	50,0	100,0	4,6	1,1

Source : Conseil du statut de la femme (2014).



LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires ont comme mandat d'assurer l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire ainsi que la formation professionnelle pour les jeunes et les adultes. Elles ont également comme mission de participer au développement social, culturel et économique des communautés. Les conseils des commissaires sont formés de 9 à 27 personnes dont la plupart sont élues au suffrage universel pour une période de quatre ans. La personne qui assume la présidence est nommée par les commissaires. Les parents-commissaires sont choisis parmi les représentantes et les représentants des écoles. L'année 2007 a été la dernière année d'élections générales scolaires. Le projet de loi n° 86, sanctionné en juin 2010, a reporté les élections, d'abord prévues en 2011, au 2 novembre 2014. Ce délai devait permettre de restructurer le système en place, de mieux faire connaître les enjeux de l'éducation et, ultimement, de rehausser le taux de participation aux élections scolaires. À partir de novembre 2014, les conseils des commissaires seront plus petits, mais ils seront constitués d'une proportion plus élevée de parents, et la présidente ou le président se verra élire au suffrage universel.

Quatre commissions scolaires se trouvent dans la région de la Chaudière-Appalaches : la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, la Commission scolaire des Appalaches, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et la Commission scolaire des Navigateurs³⁶. En 2012, parmi les 88 postes de commissaires répertoriés dans la région, 41 sont occupés par des femmes (46,6 %). Pour les années 2007 et 2012, aucune femme ne siégeait à la présidence de l'une des quatre commissions scolaires de la région. À noter que les données régionales sont inférieures à ce qui est observé au Québec, alors que les femmes y occupent 49,4 % des postes de commissaires et assument la présidence de 32 des 71 commissions scolaires (45,1 %).

Les femmes s'imposent dorénavant comme des figures incontournables du développement régional et local. Exercer le pouvoir amène assurément les Québécoises à mettre à profit leurs pleines capacités, et c'est pourquoi il importe de poursuivre les efforts en vue d'améliorer et de maintenir leur représentativité, notamment dans la sphère politique. En outre, bien que de manière générale la représentation des jeunes dans les instances tende à être plus égalitaire, il reste encore des efforts à fournir pour atteindre l'équité de représentation.

³⁶ La région de la Chaudière-Appalaches compte aussi une commission scolaire anglophone, la Commission scolaire Central Québec, qui est au service d'un vaste territoire s'étendant également aux régions de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Nord-du-Québec.

CONCLUSION

L'EXAMEN DES HUIT THÈMES RETENUS PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À LA VIE DES FEMMES ET DES HOMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC MONTRE QUE, À BIEN DES ÉGARDS, LE FAIT D'ÊTRE FEMME ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES. AINSI, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES TOUCHENT DIRECTEMENT LES FEMMES.

Ces dernières forment, par exemple, la majorité de la population âgée. Plusieurs d'entre elles vivent seules et peuvent donc difficilement compter sur le soutien des autres. Or, leur espérance de vie en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes que l'espérance de vie à la naissance.

De même, les inégalités de revenu et de conditions de travail touchent les femmes dans la plupart des professions, que celles-ci soient à prédominance masculine ou féminine. En général, bien que les femmes soient plus scolarisées, leur taux d'emploi et leur revenu sont inférieurs à ceux des hommes. En outre, une baisse significative du taux d'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que celui des hommes progresse. Dans un ménage, cette situation conduit à la dépendance financière de la femme par rapport au revenu du conjoint, alors que bon nombre de couples ne sont pas mariés. Lorsque ces femmes se trouvent à la tête d'une famille monoparentale ou seules, elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté.

La mise en place du RQAP depuis le premier janvier 2006 et l'investissement gouvernemental dans le soutien à la petite enfance incitent financièrement les couples à partager les responsabilités parentales et à harmoniser la conciliation entre le travail et la famille. D'une part, les données administratives démontrent une amélioration notable de la prise du congé parental par les hommes de 2008 à 2012. D'autre part, la création de services de garde à contribution réduite permet à nombre de femmes de conserver leur emploi. Cependant, les responsabilités

familiales ne se limitent pas aux soins des enfants d'âge préscolaire. Or, les questions concernant la contribution aux tâches domestiques, aux soins des enfants et des personnes âgées ont été retranchées du questionnaire utilisé pour l'ENM. Cette décision entraîne l'occultation des inégalités que vivent les femmes quant à leur contribution aux tâches familiales non rémunérées et nuit à la mise en place de solutions pour aider à les faire disparaître.

Sur le plan de la sécurité, les actes criminels contre la personne ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. Le profil est aussi différent selon l'âge. Ainsi, selon le MSP (2012c), chez les jeunes, plus de 75 % des victimes d'infractions sexuelles sont des filles. Le MSP (2012b) signale également une progression marquée du taux de victimisation nationale lié à la violence conjugale, de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées dans les portraits, la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, au Québec comme dans la plupart de ses régions.

Fait à noter, les disparités ne se corrigent que lentement. Les instances au cœur du développement des régions doivent prendre en considération la réalité des femmes et des hommes. Pourtant, la représentation des femmes dans ces instances laisse à désirer. Font exception à la règle les commissions scolaires, qui ont depuis longtemps atteint la parité au Québec tant pour leur présidence que dans leurs conseils des commissaires. Cependant, les municipalités sont loin d'être parvenues à un tel équilibre, notamment à la mairie et à la préfecture des MRC. La représentation des femmes, plus forte dans les CRÉ, avait suivi une tendance à la baisse depuis 2007.

Quelle que soit la sphère d'activité, le Conseil ne peut que conclure à la nécessité de poursuivre les efforts pour l'atteinte de l'égalité. Les inégalités avec lesquelles les femmes sont aux prises touchent l'ensemble des champs d'intervention. Des outils, tels que l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité, de même qu'à l'adaptation et à l'orientation des mesures appropriées aux besoins des femmes et des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013). *Données des signalements traités en 2011-2012*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, Compilations spéciales pour le CSF.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES (2010). *Mieux comprendre les familles de la Chaudière-Appalaches : Fait saillants*, [en ligne], www.chaudiere-appalaches.qc.ca/upload/chaudiere-appalaches/editor/asset/2009/CRE_CA.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014)

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2008). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/stat_RQAP200812.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2012). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_RQAP_201212.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, Québec, Conseil du statut de la femme, Compilations spéciales.

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Éco-Santé Québec 2012-2013*, [en ligne], www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p., www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multi-media/PB01671FR_EnqueteQCSanteRA_2008H00F00.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : présentation des données régionales sur la santé au travail. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 682 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-travail/sante-travail-region.pdf (Page consultée le 8 août 2013).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec : note d'information*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/enm-note-information.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, [en ligne], www.bdso.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). *Bulletin statistique de l'éducation n° 14 : Le décrochage scolaire*, [en ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_14.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 51 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011 – Annexes*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/rapport-annuel/rapport-annuel-10-11/Pages/annexes.aspx#annexe4 (Page consultée le 22 janvier 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 90 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2012-2013.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2011). *Un portrait statistique des familles au Québec*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille et des Aînés, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/sf_portrait_stat_complet_11.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 38 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_RAG_2005-2006.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Pour guider l'action. Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [en ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-228-05F.pdf (Page consultée le 15 octobre 2013).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012a). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/tendances_criminalite_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012b). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2011/violence_conjugale_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012c). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2011/agressions_sexuelles_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013). *Données portant sur les infractions contre la personne de 2011*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 juillet 2012). *Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 17 juillet 2013). *Dictionnaire du recensement*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sur la population active de 1997 à 2013*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014a). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011006-fra.cfm#a5.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014b). *Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 8 octobre 2014). *Profil de l'ENM, 2011 – Taux global de non-réponse (TGN)*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/help-aide/gnr-tgn.cfm?Lang=F.

VÉZINA, Michel et autres (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [en ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, 986 p., « Études et recherches », R-691, www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-691.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

GLOSSAIRE

AUTRE REVENU PROVENANT DE SOURCES PUBLIQUES

Ensemble des transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants), reçus en vertu de programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux durant l'année civile 2010. Cette source comprend les prestations d'assistance sociale versées aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité. Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, comme les prestations reçues conformément à des programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, la pension d'invalidité et l'allocation versées par les Anciens Combattants Canada, les prestations pour les survivants de bénéficiaires d'une pension d'invalidité et les indemnisations des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH), le crédit d'impôt pour solidarité du Québec, les crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan reçus en 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

AVORTEMENT OU INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Arrêt provoqué d'une grossesse avant terme pratiqué en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes). L'âge est établi au moment de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et non à celui de la conception. La principale source de données pour les IVG est le Fichier des services rémunérés à l'acte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette source est complétée par une compilation spéciale effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de dénombrer les IVG chirurgicales pratiquées au Québec par des médecins qui ne sont pas rémunérés à l'acte, les IVG médicamenteuses pratiquées au Québec depuis quelques années ainsi que la grande majorité des IVG chirurgicales survenues à l'extérieur du Québec (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CHÔMAGE

Situation des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

(Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Consommation de cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion au moins 12 fois par année.

CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Facteurs biomécaniques, tels que la force des efforts physiques, le travail répétitif, certaines postures contraignantes, la manutention de charges lourdes, les vibrations main-bras ou du corps entier, etc., pour lesquels des évidences empiriques ont montré un lien causal avec une ou plusieurs lésions musculosquelettiques (Vézina, 2011).

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

État mental négatif lié à une situation très pénible et angoissante. Les données présentées sont obtenues au moyen d'une échelle de dix questions (K10) élaborée aux États-Unis. Les personnes visées devaient préciser à quelle fréquence, au cours du dernier mois, elles s'étaient senties nerveuses, désespérées, agitées, déprimées sans pouvoir sourire, bonnes à rien, épuisées sans raison, nerveuses sans pouvoir se calmer, agitées sans pouvoir rester immobiles, tristes ou déprimées. Les choix de réponses étaient les suivants : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « La plupart du temps », « Tout le temps ». Le seuil à partir duquel on dénote un niveau élevé de détresse psychologique correspond à la valeur de l'échelle associée au quintile supérieur de la distribution chez la population âgée de 12 ans et plus (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE

Nombre moyen d'années de vie d'une personne d'un âge donné si les taux actuels de mortalité selon l'âge demeurent identiques. L'espérance de vie est une mesure de quantité de vie qui s'obtient à l'aide d'une table de mortalité (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE (SANS INCAPACITÉ)

Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne vivra en bonne santé (sans incapacité) si les profils actuels de mortalité et d'incapacité demeurent identiques. L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en établissement et moins l'espérance de vie avec incapacité. L'espérance de vie en bonne santé s'obtient à l'aide de données sur l'incapacité, des données nécessaires à la construction de la table de mortalité (naissances, décès, population) ainsi que des renseignements sur les personnes vivant en établissement. Le concept d'incapacité a été défini lors des recensements de 2001 et de 2006.

Le nombre de personnes ayant une incapacité est estimé au moyen de quatre questions : l'une porte sur l'incapacité; les trois autres, sur les limitations d'activités vécues à la maison, au travail, à l'école ou en d'autres occasions, par exemple dans les déplacements ou les loisirs. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, seuls les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par une professionnelle ou un professionnel devaient être rapportés. Les personnes ayant une incapacité sont celles qui ont répondu « Oui, souvent » ou « Oui, parfois » à l'une de ces questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAIBLE SOUTIEN ÉMOTIONNEL OU INFORMATIONNEL

Indicateur tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui est obtenu au moyen d'un indice composé de huit questions mesurant la fréquence à laquelle une personne bénéficie de certains types de soutien quand elle en a besoin. On demandait à la personne si quelqu'un pouvait l'écouter quand elle avait besoin de parler, la conseiller en situation de crise, lui donner des renseignements, si elle avait quelqu'un à qui parler de ses problèmes, quelqu'un dont elle recherchait les conseils, quelqu'un à qui confier ses inquiétudes et peurs les plus intimes, quelqu'un à qui demander des suggestions en cas de problèmes personnels ou quelqu'un qui comprenait ses problèmes (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple marié (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires) ou parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Le terme « enfants » désigne les filles ou les fils apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge ou leur état matrimonial) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages d'où leurs parents sont absents. Les filles et les fils qui sont mariés et vivent avec leur conjointe ou conjoint ou bien avec leur partenaire en union libre, ou encore avec un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation d'une école, d'un établissement d'enseignement collégial ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir), même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'« apprenti inscrit », école de métiers, établissement d'enseignement collégial ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

IDÉES SUICIDAIRES

Indicateur qui correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide, au cours d'une période de douze mois, parmi la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), l'information est obtenue au moyen de deux questions. Pour l'ESCC, les personnes de 15 ans et plus devaient d'abord répondre par « oui » ou par « non » à une première question : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous donner la mort ? ». Celles qui répondaient « oui » devaient ensuite répondre par « oui » ou par « non » à une seconde question : « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». La formulation des questions dans l'EQSP est analogue à celle de l'ESCC. Cette définition inclut les personnes ayant fait une tentative de suicide puisque ces dernières ont, pour la plupart, d'abord songé à s'enlever la vie avant de passer aux actes. Cette approche est conforme à celle qui est employée dans certaines publications de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité observés durant une période donnée (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE

Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes) et les avortements spontanés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL

État d'esprit lié à une insatisfaction. Les personnes considérées comme insatisfaites de leur vie en général sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ? ». L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (ESCC) mesure neuf domaines de satisfaction. Pour chaque domaine, les personnes considérées comme insatisfaites sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question s'y rapportant. On leur demandait : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ou votre activité principale, de vos activités de loisir, de votre situation financière, de vous-même, de l'apparence de votre corps, de vos relations avec les autres membres de votre famille, de vos relations avec vos amis, de votre logement, de votre quartier ? ». La satisfaction à l'égard de la vie et la satisfaction selon certains domaines de satisfaction sont étroitement liées au bien-être et à la santé (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Manque de sécurité par rapport à l'alimentation. Cet indicateur correspond au pourcentage de personnes de 12 ans et plus dont le ménage a connu une insécurité alimentaire par manque d'argent, au cours des douze derniers mois, parmi la population totale âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. L'insécurité alimentaire liée au revenu aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : dix questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et huit, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Statistique Canada considère qu'une personne vit dans un ménage en insécurité alimentaire lorsqu'elle répond au moins deux fois par l'affirmative à l'une des deux séries de questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MÉNAGE PRIVÉ

Unité constituée d'une famille ou d'une personne vivant seule. Un ménage privé est formé d'une ou de plusieurs personnes apparentées ou non (autre que des personnes ayant le statut de « résident étranger ») occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

Un logement privé est un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. Sont exclus de cette catégorie les logements collectifs, c'est-à-dire les pensions et les maisons de chambres, les hôtels, les motels et les maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleuses et de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

NIVEAU DE CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Entrave à la liberté d'action en milieu de travail. Cet indice est construit à partir de sept questions mesurant la fréquence d'exposition à différentes contraintes physiques au travail : 1) gestes répétitifs des mains ou des bras; 2) efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement; 3) manipulation de charges lourdes; 4) vibrations d'outils à la main; 5) vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol; 6) travail debout; et 7) travail debout sans possibilité de s'asseoir (Institut de la statistique du Québec, 2010).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions où l'on demandait de déclarer tous les certificats ou les diplômes obtenus en milieu scolaire. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'« apprenti inscrit » ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant à l'obtention des certificats ou diplômes en question (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ

Appréciation globale de la santé d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. La question posée est la suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : 1) Excellente, 2) Très

bonne, 3) Bonne, 4) Passable, 5) Mauvaise ? ». Elle est précédée du préambule suivant : « Cette partie de l'enquête porte sur différents aspects de votre santé. Il y a des questions sur l'activité physique, les relations sociales et l'état de santé. Par santé, on entend non seulement l'absence de maladie ou de blessure mais aussi le bien-être physique, mental et social » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE

Appréciation globale de la santé mentale d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui, au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, accomplissaient un travail quelconque dans le contexte d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré exécuté pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnelles ou de professionnels appartenant à une personne apparentée membre du même ménage et exploité par celui-ci. Sont aussi visées les personnes qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. À noter que cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure) (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit occupées, soit en chômage (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées. Cet indicateur inclut les personnes en chômage qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011. Dans le cas des personnes en chômage, les données sur la profession, l'industrie et la catégorie de travailleuses ou de travailleurs ont été recueillies pour l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION AUTOCHTONE

Expression qui désigne, au Québec, les populations inuite et amérindienne. En ce qui concerne l'appellation « Premières Nations », elle ne désigne que la population amérindienne. Le terme « Indiens », quant à lui, n'est employé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens (Secrétariat aux affaires autochtones, 2011).

PROBLÈME D'HYPERTENSION

Situation où la tension artérielle est supérieure à la normale. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui déclarent avoir reçu un diagnostic d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

REVENU TOTAL

Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Ce revenu est calculé avant les impôts sur le revenu et les autres retenues (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu après impôt est fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et ce, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Depuis sa publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que le seuil de faible revenu ne fait pas partie des mesures de pauvreté. Il est plutôt établi à partir d'une démarche bien définie qui permet de circonscrire les personnes qui sont nettement désavantagées par rapport à la moyenne sur cet aspect (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ

Réaction de l'organisme à diverses agressions ou chocs physiques ou nerveux. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui éprouvent un stress quotidien élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Statistique Canada considère comme des personnes qui éprouvent un stress quotidien intense ou élevé celles qui ont répondu « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SURPLUS DE POIDS

Situation où l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse un certain seuil. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 18 ans et plus qui présentent un surplus de poids parmi la population âgée de 18 ans et plus vivant dans les ménages privés, à l'exclusion des femmes enceintes ou qui allaitent. L'IMC est dérivé du rapport entre le poids (en kilogrammes) et le carré de la taille d'une personne (en mètres). L'expression « surplus de poids » est employée pour toutes les personnes qui ont un IMC égal ou supérieur à 25,0. On peut distinguer deux catégories de « surplus de poids » : « l'embonpoint » (IMC qui varie de 25,0 à 29,9) et « l'obésité » (IMC qui se situe à 30,0 et plus) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région, etc.) correspond au nombre de chômeuses et de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE À L'ADOLESCENCE

Rapport, pour une période donnée et un groupe d'âge donné, entre le nombre moyen de grossesses chez les femmes de 14 à 19 ans et la population féminine de 14 à 19 ans (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine totale de ce groupe d'âge (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE MORTALITÉ SELON LA CAUSE

Rapport, pour une période donnée, du nombre de décès, pour une cause spécifique, à la population totale durant la même période. En général, la cause initiale du décès est la maladie ou le traumatisme qui a conduit directement au décès ou encore les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INCIDENCE DU CANCER

Rapport pour une période donnée entre le nombre de nouveaux cas de cancer et la population totale durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine de ce groupe d'âge durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE (TGN)

Taux regroupant la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Pour les estimations de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. La valeur du TGN est mise à la disposition des personnes qui se servent des données de l'ENM. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais en raison de la non-réponse et, par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus (Statistique Canada, page consultée le 8 octobre 2014).

TENSION AU TRAVAIL

Exposition combinée à une demande psychologique élevée et à une latitude décisionnelle faible (Vézina, 2011).

TROUBLE MUSCULOSQUELETTIQUE (TMS) LIÉ À L'EMPLOI PRINCIPAL

Pathologie touchant les tissus mous (muscles, tendons, nerfs) situés autour des articulations. Ces douleurs musculo-squelettiques importantes sont ressenties souvent ou tout le temps : elles dérangent la personne durant ses activités, se développent progressivement et sont perçues comme étant liées partiellement ou complètement à l'emploi principal. Cette catégorie n'inclut pas les cas de douleurs ressenties de temps en temps ni celles qui sont d'origine traumatique accidentelle (Vézina, 2011).

